Chaussoy-Epagny-Hainneville

EGLISE
SAINT DENIS

B. TABUTEAU JANVIER 2012

TABLE DES MATIERES

	Pages
Préface ……	4
Introduction et plan de situation ……	6
Description externe ……	8
Description interne ……	12
Le retable de la Vierge ……...	14
Le retable de Saint Nicolas ……	16
Les statues ……..	18
Plans et dimensions ……..	29
Les cloches …….	30
Les curés …….	35
Loi de séparation (1905) et inventaires ……	38
Les donateurs …….	44
La Fabrique …….	46
Les traditions …….	48
Les Grandes heures ……	53
Les vols ……..	60
Les tombes mérovingiennes …….	64
Le classement de l'église (1993) …….	66
L'arrêté préfectoral de classement ……..	74
Liste des objets classés en 1905 et 1907 ……	76
Le blason de la voute du clocher ……..	78
Article de Robert de Guyencourt (1902) ……..	80
Panneau touristique …….	84
Bulletin paroissial …….	86
Mensurations de l'église …….	87
Postface …….	88

Préface

La rédaction du présent recueil consacré à l'église de Chaussoy-Epagny-Hainneville résulte d'un constat assez surprenant: les archives de la commune sont pratiquement dépourvues de toute information sur l'église qui est pourtant devenue bien communal par la loi du 9 décembre 1905, dite loi de Séparation de l'Eglise et de l'Etat. Les différents services départementaux et régionaux sont tout aussi pauvres.

A défaut de pouvoir consulter des archives communales, les documents le plus souvent cités sont deux œuvres produites par la Société des Antiquaires de Picardie:

- La Picardie Historique et Monumentale en son Tome II, de la page 98 à la page 101 qui contient une notice sur l'église de Chaussoy-Epagny rédigée par Robert de Guyencourt en 1902 et illustrée par deux photos: une vue de ¾ montrant le clocher, la façade sud, le chevet. Et une vue du retable de l'autel de la Vierge offert en 1546.

- Le Dictionnaire Historique et Archéologique de la Picardie édité en 1927. Il consacre vingt et une lignes à l'église de Chaussoy-Epagny.

Les deux ouvrages ci-dessus décrivent ce que tout visiteur peut constater en se rendant sur les lieux….

Or une certain nombre d'informations existent, éparpillées soit chez des particuliers, soit dans des rapports officiels, soit aux Archives Départementales, soit, encore, dans des registres comme le registre des comptes-rendus du Conseil de Fabrique, devenu en 1906 Conseil Paroissial. Il paraissait donc souhaitable de rechercher, regrouper, trier tout document pouvant nous renseigner. De compléter ce travail par des plans, mesures, photographies, reproductions de documents venant éclairer l'histoire longue de près de 1000 ans de l'église de pierre que nous connaissons aujourd'hui.
Quant au site lui-même, à l'écart de toute habitation, des fouilles effectuées en 1884 ont montré que 500 ans avant l'édification de la première chapelle, des sépultures mérovingiennes existaient sur le site de l'église vers l'an 600. Peut-être s'agissait-il déjà d'un lieu de culte!

Sans prétendre faire un point définitif sur un sujet aussi vaste que l'histoire, sur plusieurs siècles, d'une église rurale, nous avons incorporé le plus d'informations possibles sur des sujets aussi divers que le bâtiment, les vitraux, les cloches, les retables et statues. Il a paru également souhaitable d'évoquer le fonctionnement de l'édifice religieux: les cérémonies, les curés desservants, les bienfaiteurs, les traditions.
Des mesures administratives sont également reproduites: Classements du retable de la Vierge (1905), de la peinture de "St Nicolas et un donateur" (1907), de la statue de pierre de St Denis dans le chœur (1907). Le dossier complet de l'inscription de l'église à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historique en 1992/93. L'inventaire de 1906 (séparation de l'Eglise et de l'Etat) a paru constituer un document intéressant.

Si ce recueil peut inciter des étudiants, des chercheurs, des photographes, des amoureux de notre histoire à approfondir un domaine passionnant, qu'ils ajoutent leur contribution à ce recueil d'informations qui mérite d'être complété et enrichi….

Oswald Macqueron, aquarelliste picard 1822-1899
Collection de la Bibliothèque d'Abbeville

Eglise de Chaussoy-Epagny : Introduction

Situation :

A distances à peu près égales des trois agglomérations formant la commune:
Soit Chaussoy à 700 m, Epagny à 600 m, Hainneville à 800 m
Sur le plateau (altitude 100 m) dominant la vallée Sud-Nord de la Noye (altitude 57m)
Elle est donc isolée, en plein champ. Sur un terrain en pente.

Chronologie :

Le sanctuaire St Denis est mentionné dès 1105, (sur un site de sépultures mérovingiennes).
Ce n'est qu'une modeste chapelle de style roman qui deviendra plus tard le chœur.
Elle dépend, pour le bâtiment et les terres avoisinantes, de l'abbaye bénédictine de Breteuil.
Elle est dénommée "St Denis d'Epagny", la population d'Epagny en raison de sa situation dans la vallée devait dépasser celle de Chaussoy situé sur le plateau et donc dépourvu d'eau.

Vers 1150, extension et début de construction de la nef: mur sud.
Puis vers 1180/90, construction des piliers et arcs séparant la nef du collatéral au nord.
Période de guerre et de délabrement de 1300 à 1500 (environ), pendant la guerre de Cent Ans.

Vers 1550, restauration et extension sous l'impulsion de l'abbaye de Breteuil qui perçoit une dîme pour les terres autour du sanctuaire: construction de la très massive tour clocher.
Porche typique de cette période déjà influencée par la Renaissance: porche en anse de panier.

Dés 1803 reprise des travaux d'entretien (murs, toitures, tranchée d'assainissement à l'extérieur)

De 1809 à 1811, important travaux de rehaussement des murs du collatéral (mur nord) + 4m, et des murs de la nef de + 2 m. Importants travaux de consolidation du clocher très délabré.
Ces travaux coûteux sont financés en vendant des terrains propres à l'extraction de tourbe
Mise en place de deux cloches en 1811.

De 1822 à 1824, la voûte du chœur menaçant de s'effondrer, elle est remplacée par un plafond en bois et paillis.

Nouveaux travaux en 1830-33. Ces deux campagnes de travaux sont dirigées par l'architecte amiénois Marest et financées par la tourbe. Peintures murales en trompe l'œil.

Deux tempêtes endommagent le clocher et les toitures en 1876 et 1877. Réparations achevées en 1879

Entre 1880 et 1900 importants travaux de décorations, vitraux offerts par les généreux paroissiens, achat de deux cloches, édification du retable de St-Nicolas.

Le rôle des Templiers est à écarter.
L'existence d'une léproserie attenante à l'église expliquant son isolement serait également sans fondement.
La présence de tombes mérovingiennes semblerait indiquer l'usage sacré du lieu dès le premier millénaire.

Cette introduction n'est qu'un résumé de l'étude historique fouillée et documentée effectuée en 1992 par M Jean-Charles Cappronnier en vue de l'examen par la Commission Régionale du Patrimoine Historique, Archéologique et Ethnologique. Voir le texte complet en fin de recueil.

Plan de situation

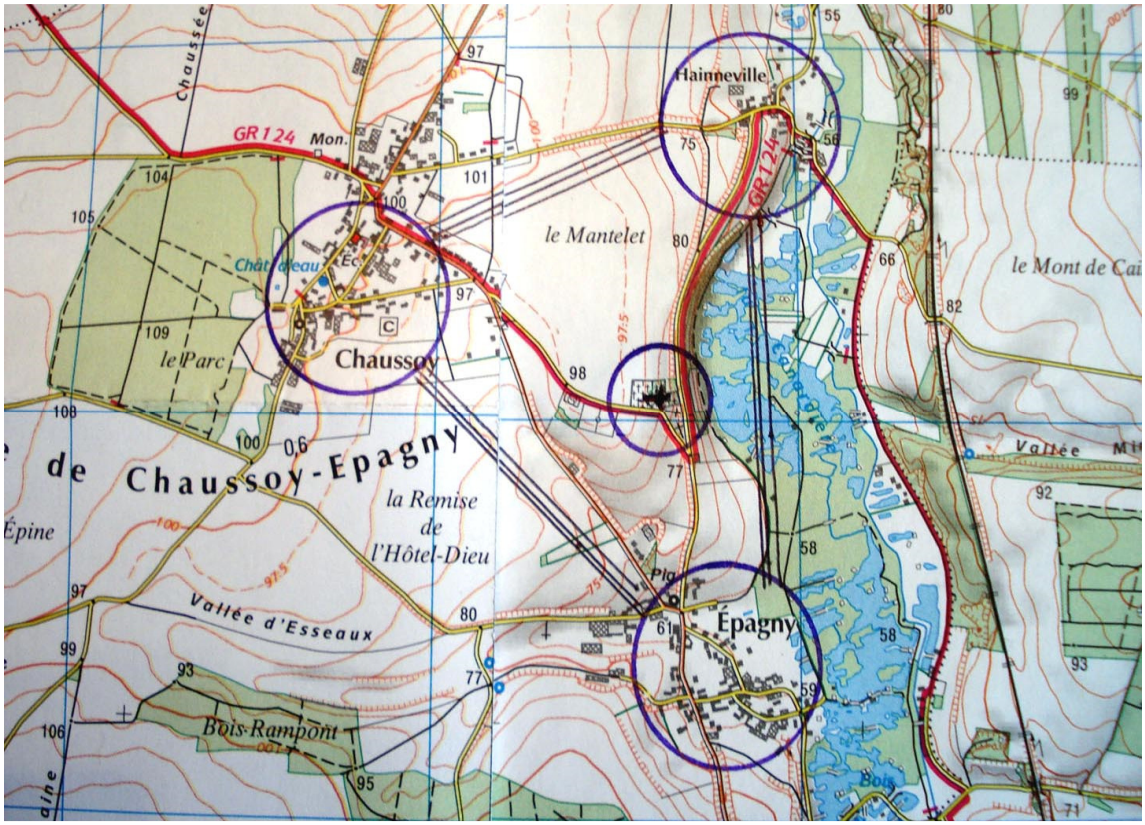

Chaussoy est situé à l'ouest, sur le plateau.

Hainneville et Epagny sont dans la vallée de la Noye

L'église est au centre du triangle formé par les 3 agglomérations.

Description extérieure

Ce monument rappelle par sa position les églises du prieuré d'Airaines et de Becquigny. Comme ces dernières, il a conservé des portions notables qui datent du XIIème siècle, bien que la plus grande partie de l'édifice ait été reconstruite au XVIème siècle.

Le clocher

Au dessus de l'entrée principale du côté de l'ouest, se dresse la tour du clocher. D'après un graffiti relevé sur un contrefort de ce clocher, il fut terminé en 1559. Comme le reste de l'édifice il est bâti en pierres calcaires, extraites des carrières d'Epagny.
Ce clocher massif est bâti sur un plan parfaitement carré de 7,15 m de côté. Les contreforts sont, en fait, le prolongement de chacun des murs latéraux sur une longueur de 1,70 m. Ces murs de pierre sont dans leur partie inférieure d'une épaisseur de 1,38 m. Ils subissent quatre diminutions d'épaisseur en cours d'élévation. Les 4 talus (retraits), des contreforts, soulignés par des larmiers, sont très visibles. Les dimensions hors-tout du clocher, contreforts compris sont de 10,50 m au carré.
La hauteur au sommet du faîtage atteint 22,50 m, soit environ un peu plus de 25 m au sommet du coq.
Une tourelle contenant l'escalier en colimaçon de 70 marches est accolée à la façade sud du clocher. Clocher et tourelle sont couverts d'ardoises.

Le porche

Le portail principal, arqué en anse de panier, est bordé de moulures prismatiques. Il est surmonté d'un socle sur lequel on distingue un cartouche chargé d'une croix placée entre les images de la Vierge et de saint Jean. Un dais de style Renaissance s'élève au-dessus. Il est orné de petites figurines d'un joli travail. Deux socles et deux dais presque semblables, mais de dimensions plus petites, sont disposés de part et d'autre du précèdent, dans les encoignures formées par les parois de la tour et les puissants contreforts qui le cantonnent. Ces trois socles et leurs dais étaient ornés de statues détruites, sans doute, lors de la tourmente révolutionnaire (1789/93). S'agissait-il de Saint Denis au centre, et de saint Rustique et saint Eleuthère ses compagnons?

La façade sud (nef)

La nef commence après le contrefort sud-est du clocher. Cette façade est percée d'une porte utilisée pour les usages courant du culte. Elle est suivie de deux baies ogivales de style gothique flamboyant à meneau et remplage. L'actuelle disposition résulte d'un remaniement: à l'origine la porte latérale était située entre deux baies. Son emplacement est clairement visible dans la maçonnerie. Cette porte a été murée et remplacée par la porte actuelle ménagée dans la baie la plus proche du clocher. Son remplage subsiste toujours au dessus de la porte.
A signaler, l'un de ses piliers butants dont la base repose sur un groupe de trois beaux chapiteaux accolés, provenant sans doute des piliers soutenant la voûte du chœur. Cette voûte en très mauvais état fut remplacée par un plafond de paillis en 1824. Les feuillages dont sont décorés ces chapiteaux peuvent faire attribuer leur sculpture à la fin du XIIIème siècle.
Un peu plus loin ce mur sud est raccordé à un mur restant de l'édifice qui précéda l'église actuelle et date du XIIème siècle. Ce mur ancien est traversé dans toute sa largeur par deux moulures ornées de denticules et vient s'appuyer à l'est contre un pilier-butant à talus peu accentués qui fut construit à la même époque.

Clocher: façade ouest à gauche (nord) toit du collatéral
à droite (sud) tourelle d'accès au clocher

Façade sud de la nef:
-à gauche, le contrefort du clocher
- la porte latérale implantée sous une baie dont subsiste le remplage
- les deux autres baies gothiques flamboyant à meneau séparées par un contrefort
- l'emplacement de la porte latérale initiale est visible dans la maçonnerie.

Le chœur

Le chœur (qui commence après le pilier butant) étant un peu plus étroit que la nef il s'en suit que sa façade sud est en retrait par rapport à l'alignement du vaisseau principal. Cette façade est ajourée par deux fenêtres en tiers-point (ogivales). Une moulure très simple et peu saillante les contourne en archivolte et règne d'un bout à l'autre de la paroi. Plus haut, on voit une série de modillons variés (ornements en saillie). Plusieurs sont décorés de visages humains, de quatre-feuilles, rosaces, etc….Enfin, au lieu de corniche, deux assises de pierres les surmontent actuellement et semblent prouver le rehaussement de la construction.

Le chevet (mur est)

Le chevet rectiligne du chœur est percé d'une seule fenêtre ogivale, plus grande mais de même proportion que les deux autres situées sur la façade sud.

La façade nord

Le mur nord de l'église, parfaitement rectiligne et sans piliers butants, est moins haut que le mur sud car le toit est prolongé pour couvrir, de l'est à l'ouest la chapelle dite "du château" (au niveau du maître autel), la sacristie, puis le collatéral (dit d'Hainneville), et les fonds baptismaux. Ce mur est percé de baies ogivales simples sans meneaux. La première éclaire la chapelle du château. Une porte étroite lui succède, puis une autre baie éclaire la sacristie. Trois baies identiques de taille éclairent le collatéral nord.

Vues du chœur, du chevet, de la façade nord

Chœur façade sud

Chevet

Façade Nord

Description intérieure

Après cet examen de l'extérieur de l'église entrons par le portail principal situé à l'ouest, dans la base du clocher.
Cinq parties distinctes composent cet édifice:

- la base du clocher et l'escalier menant à la nef en contrebas.
- la nef
- le collatéral (nord)
- le chœur et, en annexe, la chapelle latérale dite "du château"
- la sacristie

La base du clocher:

Une descente de 3 marches mène d'abord à un palier, sorte de vestibule, de 3,50 m par 4,40 m, qui occupe tout le dessous du clocher. Cet espace était réservé aux sonneurs pour actionner les 3 cloches à l'aide des longues cordes rassemblées, au repos, le long des murs pour libérer le passage. Ce vestibule est voûté sur ogives à l'intersection desquelles on distingue à peine un blason, situé à plus de 8 m du pavage, dont la peinture est fort altérée. Une étude détaillée du blason figure plus loin dans la partie consacrée à la statuaire.
Plusieurs inscriptions gravées sur les murailles indiquent en ce lieu les sépultures de diverses personnes, entre autres d'un soldat prussien mort à Chaussoy-Epagny le 20 novembre 1815.

De ce vestibule partent deux escaliers. L'un, par une porte étroite dans la tourelle sud de pierres accolée au clocher, permet d'atteindre les cloches (70 marches). L'autre de bois (14 marches) mène à la tribune qui domine la nef.
Le vestibule est séparé de l'escalier menant à la nef par une cloison vitrée et une porte.
Une seconde descente de 8 marches conduit alors au niveau de la nef. De courts bancs flanquent cet escalier de part et d'autre.
Le dénivelé total entre le parvis du porche et le sol de la nef est de 2, 25 m.

La nef:

Rectangulaire de 13,45 m par 7,40 m.
Au sud, elle est limitée par le mur sud de l'édifice. Ce mur est percé d'une porte située à proximité du clocher; porte utilisée pour l'usage courant des paroissiens, qui descendent alors 4 marches. Puis deux baies ogivales de style gothique flamboyant (à meneau et remplage) éclairent la nef.
Au nord, trois arches ogivales, hautes de 4 m et larges de 3,75 m, séparent la nef du collatéral nord. Ces arches sont soutenues par deux courts piliers cylindriques dont les bases paraissent appartenir au XVIème siècle; tandis que leurs larges chapiteaux à corbeilles écrasées, et munies d'une simple feuille disposée sous les deux angles du tailloir faisant face à la nef, donnent l'impression d'une époque beaucoup plus reculée.
A l'est, la nef est séparée du chœur par une arche ogivale culminant à 4,42 m. De part et d'autre de cette large ouverture (3,60 m) se trouvent, à gauche l'autel de la Vierge et son retable; et à droite l'autel St Nicolas et son retable.
La nef est recouverte d'une voûte semi-circulaire en planches de bois peint culminant à 9,25 m. Le sommet des murs de la nef est à 7 m. Au sol, un carrelage noir et blanc recouvre en totalité sa superficie (pose en 1987).

Le collatéral (nord):

Long 15 m et large de 2,60 m est séparé de la nef par les trois arches décrites plus haut. Trois baies ogivales percent le mur nord. Le plafond de bois peint est à 5,54 m du sol

Le chœur:

C'était, à l'origine, vers 1050, une simple chapelle de style roman. Fortement remaniée lors de la construction de la nef, son sol a été rehaussé d'environ 80 cm comme en témoigne le lavabo de pierre (destiné à recueillir l'eau utilisée par le prêtre pour se laver les mains) situé à quelques centimètres du niveau actuel du pavage alors qu'à l'origine il devait être à environ 1 m au dessus du sol. (dans l'épaisseur du mur sud du chœur).

Le chœur, long de 9,70 m, est plus étroit que la nef: 5,40 m au lieu de 7,40 m et son axe est décalé vers le nord par rapport à l'axe de la nef.

La chapelle devenue chœur, possédait à l'origine une voûte de pierre. Celle-ci menaçant ruine est remplacée en 1822-1824 par un plafond de paillis sur lattis situé à 7,60 m du pavage actuel.

A l'est, le chevet plat est percé d'une baie ogivale. Le mur sud est percé de deux baies également ogivales mais plus petites. A noter les ébrasements* des ces fenêtres, ainsi que leurs talus, typiques du XIIème siècle

(* évasement des ouvertures dans l'épaisseur du mur).

Le pavage du chœur fait de marbres blancs, noirs et rouges fût offert par l'abbé Patour, originaire de Chaussoy alors qu'il était chapelain de Beaumetz-Cartigny en 1896. Coût 600 frs. Ce don est mentionné dans un carreau de marbre blanc.

Au nord, **la chapelle** :

Dite "*du château*", la chapelle de 5 m par 3,60 m, donne directement sur le maître-autel sans aucune séparation. Une importante ouverture de 3,60 m de haut, large de 2,50 m a été pratiquée dans le mur primitif de la chapelle (devenue depuis le chœur). Cette ouverture est bordée et surmontée d'un entourage finement sculpté de pierre blanche. La date de ces aménagements peut être estimée comme se situant entre 1830 et 1860.

Elle est éclairée par une fenêtre ogivale garnie d'un vitrail sur le mur nord. Ce vitrail non figuratif (motifs géométriques bleus et rouges) porte 4 lettres énigmatiques: S D M E. Une porte étroite permet également son accès de l'extérieur sans passer par la nef.

La sacristie:

De 4,40 m par 3,68 m, située sur le côté nord du chœur entre la chapelle "du château" et le collatéral est éclairée par une baie ogivale donnant sur la façade nord. Une autre baie traverse le mur entre le chœur et la sacristie; elle ne diffuse dans le chœur aucune lumière venant du nord depuis la construction de la sacristie, réalisée plus tardivement. Cette baie est toutefois intéressante car elle a gardé son vitrage d'origine: celui qui garnissait toute les baies de l'église avant la pose des vitraux colorés entre 1887 et 1900: petits carreaux en losanges et carrés de verre blanc et légèrement teintés.

Les retables

L'Eglise de Chaussoy-Epagny possède deux retables.
L'un à gauche, celui surplombant l'autel de la Vierge
L'autre à droite surplombe l'autel Saint Nicolas.

Retable de la Vierge

Le retable de gauche, le plus ancien puisqu'il date de 1546, est aussi le plus remarquable.
Il est contemporain des gros travaux d'extension de la nef et de la construction du clocher.
Son donateur est connu par une inscription dans le mur qui soutient ce retable. Il s'agit de Waleran le Caron, lieutenant de la seigneurie d'Epagny.

Le retable surmonte la table monolithe de l'autel de la Vierge. Il se développe sur une hauteur totale d'un peu plus de 4 mètres, pour une largeur de 2 mètres en pierres polychromes sculptées.
Son stylobate, posé immédiatement sur la table de l'autel (qui ne possède pas de tabernacle) est orné de rosaces inscrites dans des cercles ou des losanges. A ses extrémités s'élèvent des pilastres contre lesquels sont appliquées des colonnettes cannelées et à moitié engagées. Les chapiteaux de ces colonnettes soutiennent un entablement décoré de rinceaux (décor végétal avec tiges et feuilles), ainsi que d'une tête de chérubin située sur une saillie en demi-cercle au milieu de l'entablement.
Cet encadrement contient le bas-relief de la Dormition de la Vierge (largeur 1,32 m, hauteur 72 cm). La mourante est étendue sur un lit surmonté d'un baldaquin. Saint Pierre, penché vers elle, la bénit avec un goupillon, et de la main gauche tient une pyxide, petite boite conique destinée à contenir l'eucharistie (ancêtre du ciboire). Un apôtre est agenouillé au pied du lit, et les autres se groupent autour. Au premier plan, l'un d'entre eux avive de son souffle les charbons déposés dans un encensoir. Près de lui on peut voir un bénitier et un chandelier.

Au-dessus de l'entablement se trouve la Pieta (1,40 m de large par 1,35 m de haut).
Les quatre statues engagées sont: La vierge éplorée et le corps du Christ appuyé contre ses genoux. A gauche saint Jean, et à droite Marie-Madeleine identifiable par un vase ou flacon à parfum. L'ensemble polychromé est en pierre à l'exception du corps du Christ en bois. Cet ensemble est encadré par des colonnettes cannelées identiques à celles de la Dormition de la Vierge au registre inférieur. L'entablement au dessus de la Pieta est à nouveau orné des losanges et cercles garnis de rosaces

Un troisième niveau, situé à plus de 3 mètres au dessus de l'autel est formé de trois édicules contenant chacun une statue. Au centre une statuette du Christ ressuscité sous une sorte de baldaquin très décoré. Aux deux extrémités des statuettes plus petites. A gauche saint Denis, patron de l'église porte sa tête. A droite Saint Michel terrasse le démon.

A noter, en ce qui concerne la dormition de la vierge, les anachronismes que sont les représentations du goupillon et de l'encensoir qui n'existaient pas dans l'Eglise primitive. Il s'agissait sans doute d'être immédiatement compris par les paroissiens!

Par son homogénéité et sa spontanéité un peu naïve ce retable retient toujours l'attention des visiteurs. Enfin, rappelons qu'il est inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques depuis le 25 septembre 1905.

Retable de la vierge

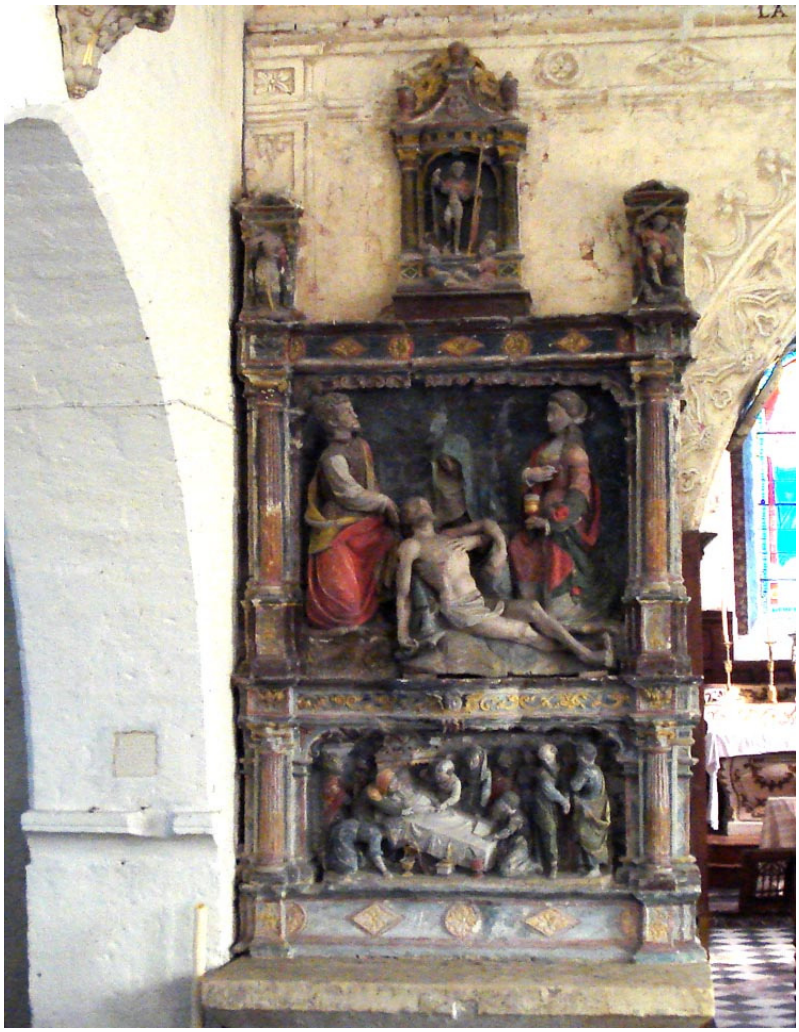

Retable vu du fond de la nef

Retable St Nicolas

Beaucoup plus récent, il semble dater de 1887, comme l'indiquent les dons qui le composent. Il a été mis en place de façon symétrique au retable de la Vierge.
Ses proportions sont les mêmes: 2 m de large et plus de 4 m de haut.

En 1887, deux donateurs sont à l'origine de sa création: L'abbé Adolphe Guénard offre l'autel et le tabernacle, car sans autel pas de retable. Madame de Morgan offre le tableau de St- Nicolas qui constitue le panneau central du retable. Il s'agit donc bien d'une action concertée pour faire un ensemble cohérent. Par contre nous n'avons aucun détail sur la réalisation de ce retable. Il s'agit de panneaux de bois à motifs prismatiques entourant le tableau de St Nicolas (1,22 m x 0,90 m).
Cet entourage à motifs prismatiques est lui-même bordé aux deux limites extérieures par des colonnes de bois vernis de 10 cm de diamètre sur une hauteur de 2,90 m. L'ensemble du retable se termine par une corniche moulurée. A la verticale des deux colonnes, donc aux deux extrémités, sont placés des anges en prières (50 cm de haut environ) tournés vers la statue de St Nicolas située au milieu de la corniche. Cette statue polychrome fait 1,24 m de haut.

Le tableau de St-Nicolas est décrit en 1897 par Robert de Guyencourt dans le Tome II de La Picardie historique et monumentale comme étant une ".peinture sur panneau, volet d'un triptyque de la fin du XVIème siècle, où l'on distingue St Nicolas présentant un donateur. Ce donateur est agenouillé sur un prie-Dieu recouvert d'une housse où se détache en camaïeu un écusson surmonté d'une mitre et d'une crosse. Le blason est chargé d'un coq (la famille de Vogüé, originaire du Vivarais possédait un coq dans ses armoiries).

L'autel lui-même, réalisé en bois ciré, est de formes galbées. L'embase au niveau du sol étant nettement plus étroite que la table supérieure. Cet autel est surmonté d'un entablement destiné à supporter les chandeliers et le tabernacle. Celui-ci, en bois, était arrondi en sa partie supérieure.

Des infiltrations d'eau ont endommagé le retable. Le tableau de St-Nicolas atteint par des champignons s'attaquant aux panneaux de bois a été déposé et remis en vue de préservation au service de Conservation Départementale des Antiquités et Objets d'Art (rue St-Fuscien à Amiens).

L'entablement et l'autel ont également été déposés en 1991 par une équipe municipale dirigée par le maire Mr Mullet. Désormais, l'autel se limite donc à sa partie supérieure sur son embase. Sur la face avant de l'autel se trouvait une sculpture d'ange ou de chérubin. Cette sculpture a disparu (vol) mais sa silhouette est clairement visible. De même la silhouette du tabernacle, volé en 1992, est visible (40 cm x 50 cm).

Les deux anges en prières qui étaient encore en place en 1991 ont également disparu mais ils sont très visibles sur la photo illustrant le dossier de demande de classement de l'église.

Le tableau de St-Nicolas figure dans la "Liste des objets meubles ou immeubles par destination classés parmi les monuments historiques dans le département de la somme".
Sous la rubrique "Chaussoy-Epagny, église", il est mentionné "Saint Firmin (erreur de nom) et un donateur, panneau peint, XVIème siècle" Date de l'arrêté de classement 25-5-1907.
Or l'inventaire des Domaines du 6 mars 1906 ne mentionne pas de tableau de St-Firmin, mais bien de St-Nicolas, ayant les mêmes caractéristiques: peint sur panneaux de bois, XVIème siècle, un saint et un donateur. Le vide du tableau de St Nicolas est actuellement (2012) comblé par le tableau de St-François de Sales (1,42 x 0,90 m), don de la famille Patour en 1903.

Retable Saint Nicolas

Statues de l'église de Chaussoy-Epagny

Deux documents précis et précieux nous permettent de connaître le contenu de l'église:

-Les comptes rendus du Conseil de Fabrique de 1862 à 1950 mentionnent tous les dons: nature du don, date, valeur, nom du donateur.

-L'inventaire du 6 mars 1906, suite à la loi de Séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905, passe également en revue tout le contenu de l'église.

Entre 1975 et 1995 plusieurs cambriolages ont vu la disparition des plus belles statues ou éléments de décoration. (voir plus loin le chapitre Vols)

Actuellement, il ne reste que peu d'éléments de valeur, la plupart des statues sont en plâtre, ou situées trop haut pour être volées sans des équipements complexes.

Dans le **chœur** se trouvent:

Contre le chevet (mur Est) à gauche, la statue de St Denis de 1,50 m, classée le 25 mai 1907
à droite, la statue de Ste Barbe de 1,40 m, non classée
Ces deux statues anciennes semblent être en pierre

Sur le mur Nord,

Contre la chapelle du château
–Marie conçue sans péché, 0,93 m, don Albert Vicart 1896.

Contre le mur de la sacristie
-St Joseph et enfant Jésus, plâtre, origine anonyme, 1,20 m

Contre le mur sud
-ND de Lourdes, plâtre, 1,20 m. Don Mme Dequen 1886

Posé dur l'harmonium
-St Antoine de Padou, plâtre, 1,00m Don anonyme 1896

Angles des murs nord et sud avec le mur de la nef
-2 socles-encoignures en pierre pour statues, vides.

Chevet

St Denis

Ste Barbe

Mur Nord

Marie conçue sans péché

Mur Sud

ND de Lourdes

St Joseph et l'enfant Jésus

St Antoine de Padoue

Statues de l'église de Chaussoy-Epagny (suite)

Dans la **nef**

Au dessus de l'arche séparant la nef du chœur, à environ 6 m de haut, en position de poutre de gloire :

Un Christ en croix, entouré d'une statue de la Vierge Marie, à gauche
d'une statue de St Jean, à droite.
Ces trois statues semblent anciennes, en bois. Tailles non évaluées.

Les deux retables (de la Vierge et de St Nicolas: voir description des retables)

Mur nord Au dessus de l'arche proche du retable de pierre
Statue de Saint Vincent de Paul avec deux enfants
Plâtre polychrome. Taille 1,20 m.
Donateur Me Châtelain, en 1903. Prix 260 Frs.

Au dessus de l'arche centrale
Statue de Notre-Dame du Sacré Cœur
Plâtre polychrome. Taille 1,20 m.
Donateur anonyme, en 1897. Prix 195 Frs.

Au-dessus de l'arche proche du clocher
Statue du Sacré-Cœur
Plâtre polychrome. Taille 1,20 m.
Donateur anonyme, en 1902. Prix 200 Frs.

Entre l'arche du clocher et l'arche du centre
Plaque commémorative aux Morts de 1914-1918
Plâtre polychrome. Don de la Commune.

Entre l'arche du centre et l'arche du retable
Statue de Christ en Croix.
Croix de bois. Christ de 1,80 m
Origine inconnue
De part et d'autre du bas de la croix, deux supports de statue, vides.

Mur sud: Statue de Ste Bernadette, plâtre blanc, 0,90 m,
don de la famille Michel, 1934

2 statuettes de 45 cm, en plâtre blanc
encadrant le vitrail /de Ste Appoline et St Augustin
A gauche, Sacré-Cœur, à droite Vierge à l'enfant.
Origine inconnue

Statue de St Julien, au dessus du vitrail de Ste Appoline et St Augustin,
Taille estimée à 1,50 m, plâtre polychrome
Don de la famille Boquet, 1904.

Entre nef et chœur

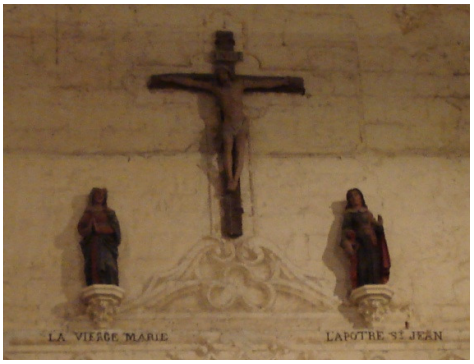

Centre de la nef en position de poutre de gloire

Mur Nord

Sacré Cœur

Notre Dame du Sacré-Cœur

St Vincent de Paul

Mur Sud

Ste Bernadette

Sacré-Cœur

Vierge à l'enfant

St Julien

Statues de l'église de Chaussoy-Epagny (suite)

Collatéral nord (dit "bas-côté d'Hainneville")

Au niveau du retable de pierre (de la Vierge), se trouve le confessionnal. Il était surmonté d'un Christ crucifié, très primitif de facture, en bois peint de 1,80 m. Il n'existait pas de croix; celle-ci était simplement peinte sur les pierres du mur entre collatéral et sacristie. Statue ancienne volée en 1979.
Au dessus du confessionnal se trouvaient les statues en bois polychrome (environ 1m) de Sainte-Barbe, à gauche, et de Sainte-Catherine, à droite, dons de la famille Patour en 1904.
Une statue de Sainte-Apolline de bois polychrome se trouvait à proximité du confessionnal.
Ces trois statues ont été volées en 1979.

Actuellement (2012), 3 statues ornent le mur nord, en allant de la sacristie au clocher:

Statue de: **Sainte Jeanne d'Arc**
Situation: mur nord entre vitrail Ste famille et vitrail St Pierre et Ange
Plâtre polychrome, taille 1,25 m.
Mention: "*Reconnaissance 1914-1918 Famille de Contes d'Esgranges*"
Date: non précisé (vers 1920)

Statue de: **Sainte Thérèse de Lisieux**
Situation mur nord entre vitrail St Pierre et l'ange et vitrail St Nicolas
Plâtre polychrome, taille 1,20 m.
Mention: *de Contes d'Esgranges*
Date: bénite par Monseigneur Lecomte le 18 juillet 1928.

Statue de **Saint François Xavier**
Situation: mur nord entre vitrail St Nicolas et mur ouest des fonts baptismaux
Plâtre blanc, taille 1,20m.
Donateur: *Don de la famille Salomé-Meurice*
Date: 1935

La cuve des **fonts baptismaux**,
-en pierre calcaire d'une seule pièce y compris le socle
-forme octogonale
-hauteur : 82 cm
-largeur : 90 cm
-profondeur 27 cm
-couvercle de bois réalisé en 1960. Forme pyramidale

Le **bénitier** placé à proximité de la porte latérale dans la nef
-en pierre calcaire
-d'une seule pièce
-dimensions hauteur 117 cm, largeur 45 cm

Ste Jeanne d'Arc

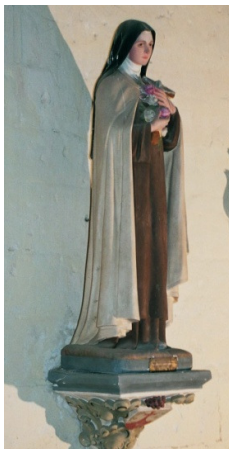

Ste Thérèse de l'Enfant Jésus

Confessionnal

St François Xavier

Fonts baptismaux

Bénitier

Vitraux de l'église de Chaussoy-Epagny

Descriptif **chœur & nef**

N° 1 Situation: **Chœur, centre, façade est** (93 cm x 2, 85 cm)
Thème: Le Christ bénissant
Mention: *Ego sum panis vitae*
Date: non précisée
Donateur: non précisé
Atelier: non précisé
Remarque: Endommagé par un obus en 1918

N° 2 Situation: **Chœur , mur sud** (65 cm x 1, 90 cm)
Thème: St Adrien dans la fosse au lion
Mention: St *Adrien*
Date: 15 novembre 1893
Atelier: Latteux-Bazin, Mesnil St Firmin (Oise)
Donateur: Morgan-de Berny, à l'occasion du mariage d'Adrienne de Morgan avec Pierre de Berny
Prix: 150 frs

N° 3 Situation: **Chœur, mur sud** (65 x 1, 90cm)
Thème: Christ donnant la communion aux apôtres
Mention: *1ère Communion de Marguerite Van Wormhoudt*
Date: 17 juillet 1887
Donateur: famille Van Wormhoudt (notaire à Chaussoy)
Atelier: Latteux-Bazin Mesnil St Firmin (Oise)
Prix: non mentionné (*peut être estimé à 150 F, comme le N°2*)

N° 4 Situation: **Nef, mur sud** (55 cm x 154 cm 2 fois)
Thèmes: St André et St Antoine
Mentions: *1ère Communion d'André Vicart, 2 juin 1895*
1ère Communion d'Antoinette Vicart 4 juin 1896
Date: 1896
Donateur: Famille Vicart (moulin d'Hainneville)
Atelier: Koch Beauvais
Prix: 465 frs

N°5 Situation: **Nef, mur sud** (60 cm x 175 cm 2 fois)
Thèmes: St Augustin et Ste Apolline
Mention: *St Augustin, Ste Apolline Don de l'abbé Patour 1892*
Date: 1892
Donateur: Abbé Patour (Chapelain à Beaumetz-Cartigny), les noms des saints sont sans doute ceux de neveux du donateur
Atelier: non précisé
Remarque: restauré suite à dégâts par des cambrioleurs, nuit du 20 mai 1899

Vitraux du chœur et de la nef

N° 1 Chœur: chevet
Dessus du maitre-autel

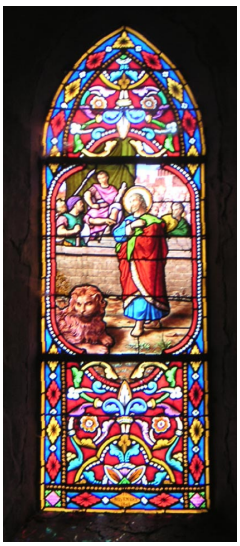

N° 2 Chœur: façade sud
St Adrien

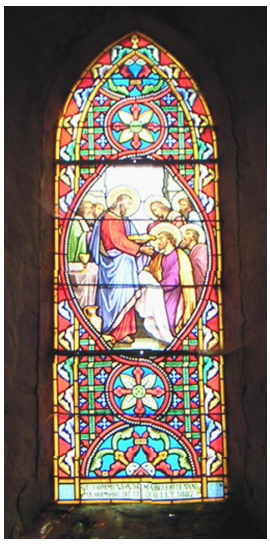

N° 3 Chœur: façade sud
Jésus donnant la communion

N° 4 Nef façade sud
St André et St Antoine

N° 5 Nef façade sud
Ste Apolline et St Augustin

Vitraux de l'église de Chaussoy-Epagny

Descriptif (suite)

N° 6 Situation: **bas-côté, mur nord** (95 cm x 145 cm)
Thème: la sainte famille
Mention: *Intérieur de Nazareth, don de Mr et Mme Dubois Roger, Joseph Appolinis*
Date: 1900
Donateur Mr et Mme Dubois Roger
Atelier: Non précisé. Joseph Appolinis pourrait être le nom de l'atelier
Prix : 160 frs

N°7 Situation: **bas-côté, mur nord** (95 cm x 145 cm)
Thème: St Pierre et l'ange
Mention: *Et l'ange dit à Pierre Levez-vous et suivez-moi Patientia Victrix*
Date: 1900
Donateur: Baronne de Morgan (blason et devise) don suite au décès de Pierre de Morgan le 27 février 1899 à 22 ans
Atelier: Latteux-Bazin, Mesnil St Firmin (Oise)
Prix: 180 frs

N°8 Situation: **bas-côté, mur nord** (95 cm x 145 cm)
Thèmes: St Nicolas et Ste Eugénie
Mention: *Don de la famille Patour-Frenoy*
Date: 1900
Donateur: Famille Patour-Frenoy (Nicolas et son épouse Marie-Eugénie)
Atelier: non précisé
Prix: 160 frs

Il est intéressant de noter que les 8 vitraux que nous pouvons voir aujourd'hui ont été offerts par des donateurs en un laps de temps très court de 13 ans, de 1887 à 1900. Il est vraisemblable que le plus ancien vitrail est celui du chevet, derrière le maître-autel. Il semblerait qu'il soit antérieur à 1862 car il n'en est fait aucune mention d'achat dans les comptes-rendus du conseil de Fabrique -très précis- qui commencent en 1862.
Sous le mandat de l'abbé Guénard s'enclenche une dynamique de donateurs. Outre le plaisir de contribuer à embellir l'église, ils auront désormais leur nom immortalisé.
Avant ces vitraux, quel genre de vitrage éclairait notre église? L'aquarelle d'Oswald Maqueron, réalisée en 1877, donne la réponse: il s'agissait de verres blancs ou en légère grisaille, disposés en losange. La baie vitrée entre le chœur et la sacristie est garnie de ce type de vitrage. Les vitraux chaudement colorés que nous connaissons aujourd'hui ont dû surprendre et réjouir les paroissiens.

Tableau résumant les 8 vitraux

	N° 1	N° 2	N° 3	N° 4	N° 5	N° 6	N°7	N°8
Lieu	Chevet	Chœur	Chœur	Nef	Nef	Collatéral	Collatéral	Collatéral
Thème	Christ bénissant	St Adrien	Don de la communic	St André St Antoine	St August Ste Apolli	Nazareth	Ange et St Pierre	St Nicolas Ste Euge.
Date	?	1893	1887	1895-96	1892	1900	1900	1900
Atelier	?	Bazin	Bazin	Koch	Bazin	?	Bazin	?

Vitraux du collatéral (face Nord

N° 6 Intérieur de Nazareth

N° 7 St Pierre et l'ange

N° 8 St Nicolas et Ste Eugénie

Un dernier vitrail (95 cm x 145 cm) situé sur la façade nord éclaire la « chapelle du château». Décoré de motifs géométriques bleus et rouges il comporte quatre lettres de grande taille, de couleur jaune sur fond blanc : S et D en partie supérieure, et M et E en partie inférieure.
Aucune date, aucun nom d'atelier.

Il doit avoir été offert par les châtelains lorsque leur chapelle a été aménagée vers 1840. Rappelons qu'une large ouverture a été pratiquée dans le mur de la vénérable chapelle d'origine devenue le chœur de l'église. A cette occasion l'entourage de cette ouverture de 2,50 m de large sur une hauteur de 3,60 m a été garni d'un encadrement de pierre blanche finement sculpté.
Le vitrail doit faire partie de ce programme d'embellissement. Mais les quatre lettres, largement affichées, restent énigmatiques

Plan de l'église de Chaussoy

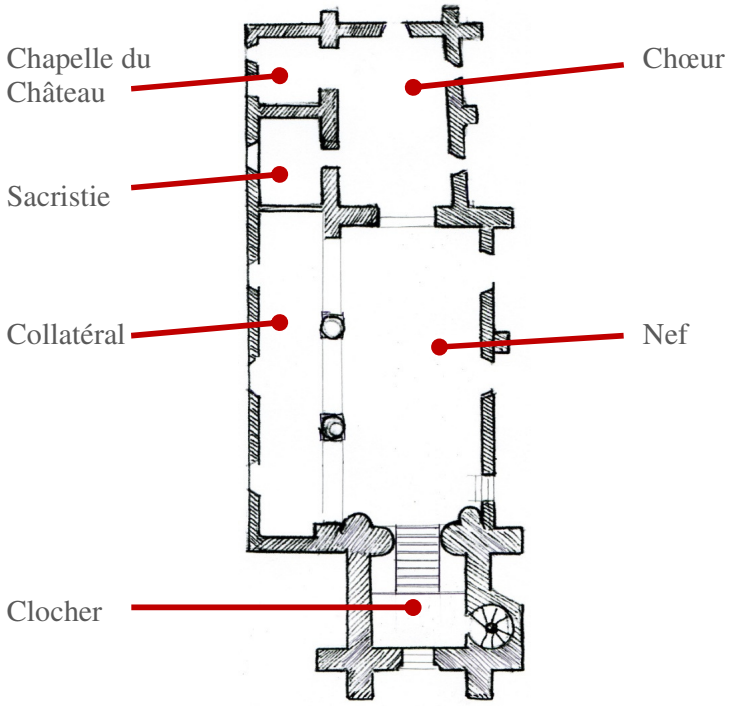

Dimensions des divers éléments :

Chœur	9,70 m x 5,40 m
Chapelle du château	5,00m x 3, 60 m
Sacristie	4,40 m x 3,68
Nef	13,45 m x 7,40 m
Collatéral	15,00 m x 2,60 m
Base du clocher	3,50 m x 4,00 m (espace des sonneurs de cloches)

Cloches de l'église de Chaussoy-Epagny

Fonction des cloches:

Les cloches étaient des moyens de communication et d'information avant l'arrivée du téléphone, de la radio, puis de la télévision, d'internet, des E-mails et sms.
Les cloches, par leurs sonneries, rendaient présente l'autorité de l'Eglise.
Elles rythmaient la vie des paroissiens par les trois sonneries de l'Angélus le matin, le midi, le soir
Elles annonçaient les offices religieux, mais aussi les cérémonies telles que mariages, baptêmes enterrements. Elles pouvaient aussi sonner à grande volée pour célébrer un événement particulièrement heureux: une victoire militaire, la fin d'une guerre, la visite d'une autorité importante telle que roi, évêque, ministre, personnalité à honorer.
Le **glas**, tintement souvent lugubre d'une seule cloche, annonçait l'agonie, la mort ou les obsèques d'une personne.
Le **tocsin**, sonnerie de cloche répétée et prolongée donnait l'alarme: incendie, épidémie, invasion, etc….

Les sonneurs de cloches:

En raison de l'importance du rôle des cloches, tout clocher digne de ce nom se devait de posséder trois cloches. De plus le clocher de l'église de Chaussoy-Epagny-Hainneville étant isolé au milieu des champs à environ 700 m des plus proches habitations, il fallut dès l'origine prévoir des cloches puissantes et donc d'une taille importante. Un règlement précis de 1864 codifiait l'usage des sonneries de cloches (voir ci-après)

Les cloches

Au nombre de trois, elles sont atteintes par un escalier en colimaçon de 70 marches situé dans une tourelle, accolée à la face sud du clocher, de section quadrangulaire. Elles sont alignées nord-sud.

Avant la révolution, aux deux cloches en place (sans dédicace connue), une troisième est ajoutée en 1780. Sa dédicace est la suivante:
J'ai été bénite en 1780, monsieur Louis, Marquis d'Epagny administrant la commune, par Monseigneur François Joseph de la Rochefoucauld Evêque, Pair de France, Comte de Beauvais qui fut aussi mon parrain et me nomma ***MARIE-JOSEPH****. Ma marraine fut madame Marie Edmée Rose, chanoinesse, Comtesse d'Hainneville.*
Je pèse 3000 livres et je donne le Do
J'ai été fondue en Picardie par Gaudiveau frères, Morel et Cuvilliers à Carrepuis.

Ces trois cloches "sont brisées par des terroristes le 15 octobre 1793" en application du Décret du 23 juillet 1793 qui prévoit d'en utiliser le bronze pour couler des canons.

Après les mesures anticléricales de la révolution, le Concordat de 1801 permet d'envisager à nouveau le retour des cloches. Deux cloches vont réintégrer le clocher : Pauline et Julienne. Elles sont peut-être offertes par l'administration impériale en 1811. Il s'agissait pour le pouvoir de se concilier les bonnes grâces des paroissiens privés de cloches. La famille de Morgan qui les parraine participe sans doute aussi à leur achat.
Cette cloche, <u>au Sud</u>, la première en haut de l'escalier, est la plus grosse: son diamètre inférieur est de 1,17m et sa hauteur de 1 m.
Son poids est de 855 kg. Poids du battant 43 kg (1/20).
Sa dédicace est la suivante:

L'an 1811 j'ai été bénite par Mr Antoine Guidé desservant et dénommée ***Pauline****. J'ai pour parrain et marraine Mr Marie, Joseph, Jean-Baptiste Morgan*, Maire d'Amiens, chevalier de la Légion d'Honneur, maire et propriétaire à Chaussoy-Epagny et Dame Marie-Pauline Rousselle de Morgan.*

La cloche du centre a un diamètre inférieur de 1,05 m et une hauteur de 90 cm sans ses crochets.
Son poids est de 676 kg. Poids du battant 34 kg (=1/20).
Sa dédicace est la suivante:
L'an 1882 j'ai été bénite par Mgr Renouard, vicaire général de Mgr Guilbert évêque d'Amiens assisté de monsieur Adolphe Guénard curé de Chaussoy-Epagny. J'ai été nommé ***Désiré Marguerite*** *par monsieur Désiré Reusse Maire de Chaussoy-Epagny et par madame Marguerite d'Angosse veuve de monsieur Elie de Morgan, conseiller général et propriétaire à Chaussoy-Epagny en présence de M Prévost Clovis, Melen Philibert , Dézaleux Nicolas, Bourbier Edouard et Patour Nicolas, fabriciens.*
Fondeur: Cuvilliers et fils Carrepuis

La **cloche Nord**, la plus petite, a un diamètre inférieur de 92 cm et une hauteur de 80 cm sans ses crochets. Son poids est de 484 kg. Poids du battant 24 kg (=1/20).
Elle porte la dédicace suivante:
L'an 1882 j'ai été bénite par Mgr Renouard, vicaire général, assisté de M Adolphe Guénard curé de Chaussoy-Epagny. J'ai été dénommée ***Marie-Adrienne*** *par M Pierre Marie Edouard Adrien de Morgan et par mademoiselle Marie Lucille Adrienne de Morgan en présence de messieurs Reusse Désiré Maire, et Melen Philibert, adjoint et de messieurs Prévost Clovis, Dézaleux Nicolas, Bourbier Edouard et Patour Nicolas fabriciens.*
Le nom du fondeur apparaît en partie basse : *Cuvillier et fils Carrepuis*

Ces deux dernières cloches ont été fondues à Carrepuis, village de la Somme tout proche de Roye. Leur bronze contient 78% de cuivre, et 22 % d'étain.

En fait, en 1811 une deuxième cloche a été réinstallée dans le clocher. Les archives du conseil de Fabrique signalent: "le 2 septembre 1882 le conseil de fabrique de Chaussoy-Epagny a envoyé à la refonte une cloche cassée pesant 650 kg et portant cette inscription.
L'an 1811, j'ai été baptisée par Mr Antoine Guidé desservant de la succursale de Chaussoy-Epagny et nommée ***Julienne*** *par Mr Adrien Marie Jean-Baptiste Morgan Maire de la ville d'Amiens et chevalier de la Légion d'Honneur et propriétaire à Chaussoy-Epagny, et Dame Agnès, Marie-Louise Julienne d'Héricourt épouse de Mr Joseph, Jean-Baptiste Morgan Maire et propriétaire à Chaussoy-Epagny.*
Cette cloche avait été fêlée en mars 1882 et était ainsi hors d'usage. Son remplacement est envisagé et le Conseil de Fabrique note: "*Le mercredi deux août 1882, des pourparlers s'engagèrent à ce sujet entre les membres du Conseil de Fabrique réunis à l'église et Mr Cuvilliers fondeur à Carrepuis. On demande au fondeur ce que coûterait la refonte de la cloche et aussi quel pourrait être le prix d'une cloche nouvelle plus petite, proportionnée du reste aux deux autres.*
Le fondeur répondit que le prix de la refonte était de 0,50 frs le kilo, et celui du métal neuf (78 parties de cuivre sur 22 parties d'étain) de 3 frs le kilo. Dans ces conditions, la refonte de la vieille cloche du poids de 650 kilos devait coûter 325 frs et la refonte de la cloche neuve, du poids de 430 kilos environ coûterait 1290 frs. Il s'agissait donc d'une dépense de 1615 frs qui avec les frais devait s'élever à la somme de 1700 Frs.
Ces explications entendues, 1° considérant…2° considérant.3° considérant… 4° considérant

que la somme nécessaire à cette dépense est en sa possession et qu'il en pourra user pour cet achat, décide qu'il fera refondre la cloche cassée et qu'il en achètera une troisième dans les conditions indiquées plus haut."
Outre des fabriciens à l'origine de cette décision figurent en bonne place sur les dédicaces des cloches ceux de la famille de Morgan, particulièrement généreuse pour la commune et l'église.
"Madame Elie de Morgan et monsieur Désiré Reusse, maire ont généreusement payé pour moitié la refonte de la cloche moyenne soit 496,50 frs" nous avoue le compte rendu du Conseil de Fabrique.

*les 2 cloches réinstallées en 1811, après la tourmente révolutionnaire, Pauline et Julienne (voir la description ci-dessus) ont pour parrain et sans doute pour mécène (total ou partiel) "
"….*Jean-Baptiste Morgan, maire de la ville d'Amiens, chevalier de la Légion d'Honneur, et propriétaire à Chaussoy-Epagny….*" (Ndlr du château et de terres).
En 1765, Jean-Baptiste Morgan, industriel entreprenant associé à Charles Delahaye, fonde la première manufacture de velours de coton à Amiens. Ils importent et mettent en œuvre des métiers à tisser spéciaux. Le titre de Manufacture Royale est décerné en 1766 à leur entreprise.
En 1803, le premier consul Bonaparte visite ces installations exemplaires qui recevront bientôt des distinctions pour la qualité de leur production lors d'expositions nationales. Le fils de Jean-Baptiste Morgan (décédé en 1897), Adrien de Morgan, est maire d'Amiens de 1808 à 1816. Or notre cloche Pauline (1811) mentionne comme parrain Jean-Baptiste au lieu d'Adrien ! Est-ce une erreur ?

CLOCHES DE L'EGLISE DE CHAUSSOY

Nom	Position	Année	Poids	Diamètre	Baptisée par	Parrain	Marraine
Cloches disparues							
Marie-Josèphe	? fondue	1780	1450 kg	1, 25 m	Evêque Mgr Joseph de la Rochefoucauld (bénit et est parrain)		Marie, Comtesse d'Hainneville
Julienne	fêlée	1811	650 kg	1, 03 m	Antoine Guidé, Curé	J-Baptiste de Morgan (maire d'Amiens)	Julienne de Héricourt (épouse de Morgan)
Cloches en 2010							
Pauline	Sud	1811	855 kg	1, 17 m	Antoine Guidé, Curé	J-Baptiste de Morgan (maire d'Amiens)	Dame Marie-Pauline de Morgan
Désirée-Marguerite	Centre	1882	676 kg	1, 05 m	Mgr Renouard, Evêque	Désiré Reusse (maire de Chaussoy)	Marguerite d'Angosse (veuve de Morgan)
Marie-Adrienne	Nord	1882	484 kg	0, 92 m	Mgr Renouard, Evêque	Adrien de Morgan	Marie-Adrienne de Morgan

Règlement des sonneries de cloches

Texte rédigé par le Conseil de Fabrique en octobre 1864

Art I Il y a 4 sonneurs nommés par monsieur le curé

Art II Le suisse est sonneur de droit

Art III Les 4 sonneurs remplissent en même temps les fonctions de fossoyeur.

Art IV Le suisse, en sa qualité de sonneur, est obligé de sonner tous les offices qui ont lieu dans la paroisse.

Art V Tous les dimanches et jours de Fête, l'un des 3 autres sonneurs est obligé de sonner la grand-messe avec le suisse et de tinter avec lui pendant l'élévation.
On entend par fêtes les jours suivants qui sont célébrés avec solennité dans la paroisse: la Purification, les lundi de Pâques et de Pentecôte, le lundi de la fête communale, le jour de la commémoration des morts, le mercredi des Cendres, le jour de St Etienne.

Art VI A 9h30, le suisse tinte quelques coups avec chaque cloche pour avertir le sonneur qui est de mois. A 9.45 h, on sonne et tinte avec deux cloches pendant 10 minutes environ.

Article VII Chaque sonneur exerce pendant un mois

Article VIII Les jours de Fêtes, les quatre sonneurs sont obligés:

1° de sonner l'Angélus par trois cloches à trois volées, la veille au soir et le jour même de la fête au matin

2° de sonner la grand-messe, l'Angélus de midi et les Vêpres de la fête, par une seule volée à trois cloches.

3° de tinter les trois cloches pendant l'élévation à la messe, et la bénédiction du Saint-Sacrement après les vêpres

Le suisse avertit les sonneurs comme il le fait les dimanches une demi-heure avant chaque office

Article IX Les jours de fêtes évoqués à l'article VIII sont les suivants:
Pâques, l'Ascension, la Pentecôte, la Fête-Dieu, l'Assomption, la Toussaint, la fête de St Denis, Noël, l'Adoration Perpétuelle, la 1ère Communion, la visite épiscopale.
Ces jours de fête les quatre sonneurs sont obligés de sonner seulement la grand-messe par une volée à trois cloches.

Article X Sonner le Te Deum, en quelque jour et à quelque office qu'il soit chanté.

Article XI La Fabrique ne fournit aux sonneurs-fossoyeurs que les cordes des cloches et l'huile nécessaire à leur graissage. Tous les autres instruments ou outils qui leur sont indispensables sont à leur charge.

Article XII Tout sonneur empêché de remplir ses fonctions est obligé d'avertir le curé et de se faire remplacer avec son autorisation. Toute absence non motivée est punie d'une amende de 0.5 frs. Le montant des amendes est partagé à la fin de l'année entre les 4 sonneurs.

Article XIII La fabrique alloue 80 frs au suisse premier sonneur et 12 frs à chacun des autres sonneurs. Les amendes sont prises sur ces sommes.

Article XIV Le sonneur qui aura manqué à quelque partie de son service quatre fois dans la même année pourra être immédiatement remplacé. Dans ce cas, la part qui lui revient de son traitement de sonneur sera perdue pour lui, et également partagée entre les trois autres sonneurs.

Les droits des sonneurs sont également codifiés pour les cérémonies au service de paroissiens telles que les enterrements. Ceux-ci sont hiérarchisés en 5 classes: Extra solennel, Première, Seconde, Troisième et Quatrième classe. Les tarifs des sonneurs varient selon les classes. Le cas des enterrements des enfants est prévu: "Les enterrements des enfants sont uniformément sonnés par une seule cloche et par le suisse".
L'éventualité des épidémies est évoquée.

Curés de Chaussoy-Epagny-Hainneville (au XVIIème et XVIIIème siècle)

(selon les mentions d'un registre paroissial)

Entre 1600 et 1602 apparait un certain Maurice Derondel….

Le premier curé qui signe au registre est Messire **Charlier** le 14 janvier 1692, dernier acte 27 avril 1694.
Un ancien curé, **Nicolas Aubert**, décédé en sa maison d'Epagny, est inhumé le 10 mars 1694.
Une inscription de baptême mentionne un **Charles de Gouffier**, abbé d'Espagny 19 janvier 1694.
Le successeur du curé Charlier est **M de Candas**, son nom apparaît du 8 mai 1694 au 12 décembre 1698
M Mathon, chapelain du marquis d'Epagny, Maximilien Gouffier, signe le registre en mars 1697.
M. Le Tellier, qui remplace M. de Candas, apparaît sur le registre du 5 janvier 1701 au 18 août 1752.
M Bosquillon fait suite à M Le Tellier du 21 octobre 1752 au 16 janvier 1754.
M. Ransson prend la relève de1754 et pour 16 ans jusqu'au 1er décembre 1770.
M. Mille le remplace du 18 décembre 1770 à son décès à l'âge de 78 ans le 20 décembre1788.
M. Mille, neveu du précédent le remplace de 1788 à la dernière mention au registre 18 décembre 1792.

A noter :

Le Comte de Gouffier a également le titre de Marquis d'Epagny.
Il avait autorité de Justice, de Voierie, de Moulins (2), de Pressoir à vigne (détruit par les anglais en 1419)
Le hameau d'Erondel qui semble dépendre d'Hainneville pourrait bien être en bord de Noye, vers Berny.
Décès par accident de chasse (fusil) au Camp-Thibaut de Nicolas Morel 19 ans, le 1er octobre 1725
Décès de Jean Bailli, garde de bois de Mr de Gouffier, par un sanglier au Camp-Thibaut le11 Nov. 1732.
Plusieurs inhumations de personnes du château se font dans l'église (et non le cimetière).
Deux familles, les d'Erondel et les (de) Ponthieu sont importantes et se marient entre elles.
Autres noms de famille : Chanteloux, Caron, Carpentier, Dizembourg, Dubois, Morel, Blassier, Reusse
De 1732 à 1742, 24 enfants de Paris confiés en nourrice sont décédés à Chaussoy-Epagny.
Une année exceptionnelle : 1754. –24 baptêmes (12 garçons, 12 filles), 29 inhumations
En 1765, bénédiction de la grosse cloche (disparue en 1793).
Les orthographes sont encore incertaines : Sauchois, Espagnye, Inneville, Chaussoy-Damhaut.
On trouve aussi Le Saulchoy, Dame Mehault, Arondel
Plusieurs mariages importants (familles nobles) ont lieu en l'église St Denis de Chaussoy.
Il y avait à Hainneville 3 moulins : un moulin à blé, un moulin à huile, un moulin à foulon

Les curés de Chaussoy-Epagny après la Révolution

Abbé **BONNAY**: Nommé le 25 Messidor an X (1803) par le cardinal de Belloy administrateur diocésain. L'abbé Bonnay, en difficulté avec le conseil paroissial, quitte la cure; il est remplacé.par l'abbé **GUIDE** qui reste desservant jusqu'en 1817 (mentionné sur la dédicace de la cloche de 1811). Lui succède…

…l'abbé Jacques **CAPY**, né en 1770, curé de1820 à 1826,
Puis, l'abbé **TURQUET** qui reste en poste 3 ans (de 1826 à 1829) et décède le 15 août 1829. Lui succède…

…l'abbé **FRACOT** curé pendant 5 ans de 1829 à 1834. Il a des difficultés avec la jeunesse du village qui l'oblige à traverser la mare pour regagner son presbytère. Il est remplacé en 1834 par l'abbé **CHANTELOUP**, maladif, il ne reste en exercice que 2 ans et décède en 1835. Lui succède..

…l'abbé **FLAHAUT**. A cette époque les curés de Chaussoy desservaient Berny avec l'aide d'un vicaire. Ce furent l'abbé **LOIS** de 1817 à 1818, l'abbé **DERVELLE** de 1818 à 1824, l'abbé **FRAQUET** de 1824 à 1828.
En 1852, l'abbé Flahaut décède après 17 années en poste de 1835 à 1852.

Abbé **CARTEL** Louis assume le poste de curé de Chaussoy pendant 18 ans de 1852 à 1870, lorsqu'il est nommé doyen de Mailly-Maillet.

Abbé **GUENARD** (Adolphe), natif d'Hallivillers et neveu des curés de Lawarde et de la Faloise reste en poste pendant 22 ans de 1870 à 1892 et termine sa carrière à Villers-Bretonneux. Deux cloches de l'église ont été mises en place et baptisées sous le mandat de l'abbé Guénard.

Abbé **OGER** (Théodule) né en 1865, forte personnalité, de 1892 à 1906, soit 14 ans avant d'être nommé à Boves. Assiste aux inventaires (et proteste) suite à la Loi de 1905.

Abbé **DUPIN** (Emile), né en 1871 lui succède en 1906 (à 35 ans) et reste curé jusqu'en 1915 lorsqu'il quitte son poste, effrayé par l'avance allemande. L'abbé Dupin sera ensuite curé de Long en 1919 et meurt doyen de Mailly-Maillet en 1944.

Abbé **ETEVE**, rapatrié des zones de combats (Bouchoir) fait un court intérim et décède en 1917.

Abbé **DUTITRE** Martial nommé en 1918 né en 1878 à Monsures et curé d'Hallivillers et Nurlu reste jusqu'en 1928. Homme imaginatif, il vend des vélos et des machines à coudre. Il est ensuite nommé curé de Dury où il vit avec la belle Madeleine Harger (veuve Schmuck) originaire de Chaussoy. Son successeur est annoncé par Monseigneur Lecomte lors de sa visite pastorale aux paroissiens le 18 Juillet 1928.

Abbé **DULONGCOURTY**, professeur au collège St-Martin, de santé fragile, il ne reste en poste qu'une année de septembre 1928 à septembre 1929. Il est alors nommé curé de St-Brès dans l'Hérault au climat plus clément.

Abbé **GALOPIN**, nommé en juin 1930, de la compagnie de Jésus (Jésuite?) quitte au bout de 3 ans, en mars 1933, après maints scandales.. Il vit avec une jeune personne (Marie-Jeanne dite la colombe) qu'il fait passer pour sa nièce! Madame de Contes d'Hainneville s'étant plainte auprès de l'évêché de cette situation peu édifiante, l'abbé Galopin est rappelé à l'ordre par sa hiérarchie. Ce dernier expulse madame de Contes lors d'une grand-messe dominicale : « Madame, sortez !.. »

Abbé **PENIN** Joseph nommé curé le 23 septembre 1934, ne reste que 3 ans. Il quitte son poste en juillet 1937 après, également, quelques problèmes.

Abbé **POUPART** Arthur, né en 1907, vocation tardive, fils d'agriculteur du Marquenterre, très dévoué assure la relève à partir d'Ailly-sur-Noye. Malheureusement il est mobilisé en 1939 et fait prisonnier jusqu'en 1944.

Abbé **LECERF**, précepteur au château en 1942 assure l'intérim jusqu'en août 1943

Abbé **DUFOUR** (Maurice), nommé curé en octobre 1943. Originaire d'une famille d'industriels du textile d'Armentières (né en 1911), il a été vicaire dans la paroisse St-Roch d'Amiens. Il assure également les messes à Berny et Hallivillers/Lawarde (en alternance). Quitte Chaussoy en 1962 pour Rouvroy-en-Santerre. Apprécié pour son sérieux et sa droiture. Décède à Hallivillers en 1983

Pendant de nombreuses années, entre deux nominations de prêtre, Chaussoy est desservi par l'abbé **CARON Jean-Baptiste**, franciscain, curé de La Faloise, surnommé Père Faloise. Son langage franc et direct plait aux paroissiens. C'est lui qui dira de mademoiselle Guérin, dite Tata, (grand tante de Geneviève Bureau) alors que son nom était suggéré pour faire le catéchisme aux galopins du village: "...mais vous n'y pensez pas, c'est un ainsi-soit-il assis dans une brouette!". Sa bonhommie est d'ailleurs soulignée lors de la visite de monseigneur Lecomte en juillet 1928 (voir le chapitre « Les grandes heures de l'église ».)

Le presbytère situé face à la mare existe toujours. C'est une agréable maison de plain pied dotée d'un jardinet sur la rue, d'un grand potager sur l'arrière de la maison et d'un verger contigu au parc du château. Des dépendances permettaient l'entretien d'une petite basse-cour (poules, lapins, canards). Le dernier occupant de ce presbytère fut l'abbé Dufour jusqu'en 1962.
Le corbillard de la paroisse était garé dans une de ces dépendances. C'était une voiture à quatre roues, peinte en noir, tiré par un seul cheval, de préférence noir, prêté par un agriculteur.

Séparation de l'Eglise et de l'Etat. Loi du 9 décembre 1905

Cette loi entraîne le transfert de propriété des églises et de leur contenu aux communes. Sont aussi transférés aux communes les bibliothèques, séminaires, évêchés. Des inventaires administratifs sont alors effectués par des agents des Domaines. Ces inventaires sont très mal acceptés par les paroissiens et sont considérés comme le prélude à des spoliations de biens sacrés.

Protestation contre l'Inventaire des biens de la Fabrique, dressé le 6 Mars 1906,
Par M. Gauthier, Receveur de l'Enregistrement, en résidence à Ailly-sur-Noye

Monsieur,

Les soussignés	Hippolyte Patour,	Président de la Fabrique
	Oger Théodule,	Curé desservant
	Gustave Boquet	Trésorier de la Fabrique
	Guénard-Floury	Secrétaire du Conseil
	Alzire Dubois	Membre du Conseil
	Oswald Delattre	Membre du Conseil

Gardiens des biens que vous venez inventorier, nous protestons contre une telle opération. Car cet inventaire est une première mesure d'exécution de la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat condamnée par le Souverain Pontife. Il est un premier acte de mainmise sur les biens qui sont la propriété de la Fabrique de notre église.

Nous assisterons à cette opération dans une attitude purement passive, parce que nous ne pouvons, en conscience, participer à l'exécution d'une loi qui a été faite sans accord préalable avec l'autorité religieuse, qui prépare à notre pays les luttes les plus douloureuses, qui consomme la spoliation des églises et des fabriques, qui dépouille le clergé d'une indemnité légitimement due et reconnue jusqu'à ce jour comme une dette nationale.

Nous faisons toute réserve des droits de la Fabrique de l'église St Denis de Chaussoy-Epagny-Hainneville.

Les biens que vous allez inventorier sont le fruit des oblations des fidèles; ils représentent la piété de nos pères et la nôtre; ils composent un trésor de choses sacrées que le chef de l'Eglise Catholique a seul pouvoir de transmettre à ceux qui lui paraissent suffisamment dignes de ce dépôt.
Nous faisons donc toute réserve des droits des tiers, soit individuels, soit collectifs, sur des biens leur appartenant en propre, ou mis à l'usage de notre église à titre de dépôt, de prêt, ou de donation conditionnelle, s'ils étaient indûment compris dans l'inventaire.

Nous faisons également toute réserve sur les estimations qui y seraient portées.

Nous demandons instamment à Dieu de prendre en pitié notre pays, dans lequel s'accomplit le premier acte de spoliation de l'Eglise, et de pardonner aux législateurs qui l'ont votée, aux chefs responsables qui l'ordonnent et à ceux qui, à contrecœur, nous n'en doutons pas, l'exécutent.

Nous vous prions, Monsieur, de vouloir bien annexer notre protestation au procès-verbal de l'inventaire.

Signatures: Oger, Patour, Boquet, Guenard-Floury, Dubois, Delattre

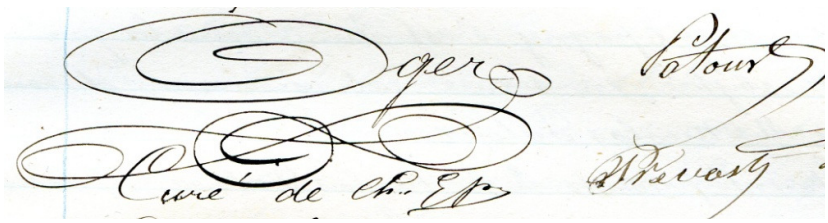

Inventaire des biens dépendant de la Fabrique paroissiale de Chaussoy-Epagny
dressé en exécution de l'article 3 de la Loi du 9 décembre 1905

L'an 1906, à 9 heures du matin,
En présence de M Théodule Oger, curé desservant
Et M Hippolyte Patour président du bureau des marguilliers de la Fabrique

Nous, soussigné Alfred Gautier, receveur de l'Enregistrement à Ailly-sur-Noye,
dûment commissionné et assermenté,
spécialement délégué par le Directeur des Domaines à Amiens,
avons procédé, ainsi qu'il suit à l'inventaire descriptif et estimatif des biens de toute nature détenus par la Fabrique paroissiale de Chaussoy.

Protestation écrite et signée de MM Oger et Patour, annexée à l'inventaire.
Les évaluations ci-dessous sont faites par le receveur seul, les parties convoquées n'assistant que passivement à l'inventaire.

(Voir les 4 pages suivantes)

Inventaire au 6 mars 1906		
N°	**Chapitre 1 : Biens de la fabrique** **Description Dans la nef**	**Valeur**
1	1 bénitier pierre du pays, haut 1,30 m	10
2	Dans le fond de l'église, un placard non scellé, vide et une grande échelle	25
3	Fonts baptismaux en pierre 1m x 1m	15
4	Sur le tambour de la porte latérale une exposition en bois finement découpé, avec un ostensoir	20
5	Tableau cadre bois doré et peinture 1,20 x 0,70 m la Vierge aux raisins	10
6	Statue St Julien et socle paraissant non scellés en plâtre polychrome, hauteur 1,50 m	30
7	Statue St Nicolas et socle, plâtre polychromé, hauteur 0,90 m	30
8	Un Christ, avec croix en bois, 2 m x 1,50 m	15
9	De chaque côté de ce Christ, 2 statue en bois peint, représentant St Jean, l'autre la Vierge Marie	10
10	Statue plâtre polychrome, inscription St Vincent de Paul, hauteur 1,50 m	30
11	En face la chaire, un croix et crucifix en bois, 3 m x 1,50 m	30
12	De chaque côté de cette croix, 1 petit socle en bois peint sans statue	1
13	1 statue plâtre polychromé et socle haut 1,50 m, inscription ND du Sacré Cœur	30
14	1 tableau peinture, cadre bois, 1,50 m x 1 m, inscription St François de Sales	30
15	1 statue et socle, plâtre polychromé, haut. 1, 50 m, inscription Sacré Cœur de Jésus	30
16	Chemin de Croix, 14 tableaux, diamètre 0,40 m, scènes en relief plâtre	140
17	Dans les bas-côtés, 7 chasses en bois doré et représentant divers saints	20
18	Un statue Ste Appoline, bois	5
19	Dans la nef 2 lustres cristaux et bronze, 9 bougies sur un rang	40
20	1 confessionnal, bois blanc, 3 compartiments, surmonté d'un Christ en bois…	
	...et deux statues en bois, Ste Barbe et Ste Catherine	50
21	Une petite chasse avec statuette des Ste Anne, haut. 0,50 m	15
22	Sur un autel, 6 chandeliers métal argenté, hauteur 0,30 m et une petite croix en bois, hauteur 0,40 m	13
23	A droite de la nef, un autel mobile, en bois peint de 2 m de large, surmonté de deux gradins…	
	…portant 4 chandeliers imitation cuivre et une petite croix même genre	50
24	Au-dessus de l'autel, un tableau intercalé dans la boiserie dudit autel, représentant St Nicolas1, 20 x 0,70	10
25	A l'entrée du chœurs, 6 petits bancs 1,50 m, non scellés, en bois blanc	20
26	Un harmonium, marque Dumont des Andelys, Hauteur 1 m, largeur 1,30, profondeur 0, 70 m	150
	Dans le chœur	
27	3 tabourets chantre, 5 tab enfants de chœur, 1 fauteuil célébrant en bois recouvert velours rouge	15
28	De chaque côté du chœur,et sur toute sa profondeur des bancs en pitchpin avec leurs agenouilloirs	40
29	A gauche du chœur, une statue des St Joseph en plâtre polychrome, hauteur 1,50 m	30
30	A droite du chœur, une statue de ND de Lourdes en plâtre polychrome	35
31	Lampe du sanctuaire en métal doré	25
32	Un lustre à cristaux, 9 lumières sur 2 rangs, métal doré	20
33	Un statue bois peint, portant cette inscription "Marie conçue sans péché", hauteur 0,60 m	5
34	Maître autel mobile, en chêne, sur 2 gradins, tabern. bois, surmonté d'une exposition large 2,50 haut 1m	70
35	Sur l'autel: 6 chandeliers métal blanc,	18
	2 appliques métal argenté	5
	3 cavers d'autel	0,5
	1 missel maroquin et son porte-missel en bois	10
36	Nappe d'autel long: 4m en toile, garniture d'autel en tulle, panneaux garnis d'étoffe violette, rideau violet	5
37	Sur les gradins de l'autel, 2 tapis moquettes, long. 6m	3
38	2 chandeliers d'acolyte, une croix de procession métal doré, 2 burettes et leur plateau	6
39	11 chaises ordinaires paillées	11
40	1 placard mobile de 2 m x 2 m, 2 portes fermant à clefs contenant 12 chapes dont:	
41	3 noires en velours, en bon état	120
42	3 noires en moire, en mauvais état	15
43	3 en drap d'or, en mauvais état	15
44	3 en satin blanc en mauvais état	10
45	Bois du catafalque et luminaires	5

Inventaire du 6 mars 1906 (suite)		
N°	**Chapitre 1 (suite) : Biens de la fabrique** **Description dans la sacristie**	**Valeur**
46	Un coffre-fort, marque Forestier incombustible, 1,20 x 0,60 m….	150,00
47	….contenant un ostensoir en métal doré, haut. 0,75 m	20,00
48	….1 calice, pied métal blanc, coupe et patène en argent doré	30,00
49	….1 petit ciboire, métal argenté, haut. 20 cm	5,00
50	….1 plateau d'offrandes, métal blanc	1,00
51	….1 petite burette pour les baptêmes en argent, haut. 8 cm	6,00
52	....3 petites burettes pour les saintes huiles	6,00
53	A gauche de la sacristie, sur toute la profondeur, une commode à tiroirs…	
	..surmontée de 2 armoires fermant à clefs (à 2 portes) contenant:	
54	-3 aubes ordinaires	6,00
55	-1 voile huméral	0,50
56	-1 tapis moquette	5,00
57	-3 canons d'autel	0,50
	1 ornement complet comprenant: chasuble, manipule, étoles, bourse, voile de	
58	calice, ……le tout en moire verte	30,00
59	1 ornement " " " " le tout en moire dorée	25,00
60	1 ornement " " " " le tout en moire noire	25,00
61	1 ornement " " " " en velours noir, mauvais état	10,00
62	1 ornement " " " " même composition en drap d'or	30,00
63	1 ornement " " " " même composition en moire rouge	25,00
64	1 ornement " " " " même composition en moire violette	25,00
65	3 nappes d'autel en toile non garnie, et une garniture	6,50
66	1 drap mortuaire en laine noire	3,00
67	1 surplis de prêtre, et 2 de chantre	6,00
68	Garniture de dais, damas et carcasse	15,00
69	1 lot de cierges	1,00
70	2 douzaines de linges divers: manuterges, corporaux, amicts, purificatoires	12,00
71	1 lot de cordons divers	1,00
72	3 corbeilles garnies à pain bénit	4,50
73	5 aumonières étoffes diverses	2,50
74	2 appliques trois branches en métal doré	4,00
75	1 carillon à 4 clochettes	2,50
76	1 sonnette	0,50
77	Fleurs artificielles diverses sans valeur	0,50
78	A droite de la sacristie, dans des petits placards mobiles….	
79	1 complet suisse en drap: uniforme, baudrier, hallebarde,épée	20,00
80	2 calottes de chantre, et 8 vases de fleurs artificielles	6,00
81	1 Vierge en plâtre	5,00
82	6 vases de fleurs artificielles	6,00
83	Tenture noire mortuaire en calicot	10,00
84	1 lavabo zinc	3,00
85	1 croix des morts	2,00
86	2 encensoirs et une navette	5,00
87	1 Christ en bois de 0,70 m	3,00
88	**Dans le clocher, trois cloches…**	
	..la première, poids 855 kg de 1811 évaluée à	600,00
	..la 2ème, poids 676 kg, Désirée-Marguerite, bénite le 17 décembre 1882	500,00
	..la 3ème, poids 484 kg, Marie-Adrienne, bénite le 17 décembre 1882 évaluée à	350,00

Inventaire au 6 mars 1906		
Chapitre 2	Biens de l'Etat, des Départements et des Communes dont la Fabrique n'a que la jouissance	
N°	**Description**	**Valeur**
1	Eglise paroissiale de Chaussoy-Epagny construite avant le Concordat	
	sur un terrain d'une contenance de 3 ares, valeur du terrain à bâtir	200
2	Presbytère de Chaussoy-Epagny, maison, dépendances et jardin,	
	le tout d'une contenance de 2 ares 20, valeur du terrain à bâtir, également construit avant le concordat	1500
	Dans l'église, considérés comme immeubles par destination, les objets suivants :	
3	Dans le fond de l'église, 12 petits bancs sapin, avec agenouilloirs 1,50m	
4	Dans la nef, 22 grands bancs sapin avec agenouilloirs, long 3 m	
4bis	Socle en plâtre portant cette inscription "La résurrection"	
5	Petit tronc des pauvres en métal, vide	
6	A gauche de la nef, 16 petits bancs et agenouilloirs, long 1,50 m	
7	Une chaire et abat-voix, paraissant en chêne, avec escalier et rampe bois	
8	Retable pierre sculptée et peinte en 1546, classé le 25 septembre 1905	
9	**Vitraux**	
	1 vitrail portant cette inscription: «St Augustin et Ste Appoline, don de l'abbé Patour 1892" dim 1,50 x 2 m	
10	1 vitrail de 1,50 x 2 m "St André et St Antoine", portant cette inscription : « 1ère communion d'André Vicart 2 juin 1895-1ère communion d'Antoinette Vicart 4 juin 1896 »	
11	1 vitrail 1,50 m x 0,50 m, portant cette inscription: "1ère communion de Marguerite van Wormhoudt 17 juillet 1887,	
12	1 Vitrail 1,50 m x 0,50 St Adrien portant cette inscription: "15 novbre 1893	
13	Derrière le maître-autel, 2,50 x 0,60 m, un vitrail représentant le Christ avec cette inscription: "Ego sum panis vitae"	
14	1 vitrail grisaille 1 m x 0,60 m avec initiales SDME dans la chapelle du château	
15	1 vitrail 1,60 m x 0,60 m portant cette inscription: "Intérieur de Nazareth Don de Mr et Mme Dubois Roger 1900, Joseph Appolinis	
16	1 vitrail 1,20 m x 1 m portant cette inscription: "Et l'ange dit à Pierre, levez-vous et suivez-moi" et armes de la famille de Morgan,	
17	1 vitrail 1,20 x 1 m, portant cette inscription: "St Nicolas et Ste Eugénie" Don de la famille Patour-Quenoy,	
	M le curé proteste prétendant que tous les vitraux ci-dessus ne sont pas scellés et peuvent être remplacés sans dégâts par des verres blancs,	
18	Un autel 2 m x 0,70 m formé d'un bloc de pierre du pays, se trouvant au-dessous de retable classé,	
	Dans le chœur	
19	Une statue St Denis et socle le tout en pierre, hauteur 2 m,	
20	une statue Ste Barbe et socle, en pierre 2 m Fin de l'inventaire	
	Observations d'ordre général	
	Il n'existe pas d'armoire à 3 clefs	
	Il n'existe pas d'inventaire de mobilier de l'église,	
	Le présent inventaire et le classement qu'il comporte sont établis tous droits et moyens de l'Etat et des parties réservées,	
	REQUISITION : MM Oger et Patour requis par nous de déclarer qu'à leur connaissance, il n'existe pas d'autres biens que ceux portés au présent inventaire ont refusé de faire cette déclaration,	
	CLOTURE : en conséquence nous avons clos le présent inventaire le 6 Mars 1906, à 3 h 3/4 du soir et, après lecture, nous l'avons signé seul, les comparants ayant refusé de le revêtir de leur signature, Signé Gautier	

Annexe à l'inventaire administratif (Loi de 1905)

DECLARATIONS CONCERNANT L'ACTIF ET LE PASSIF

Titres de rente française

1° N° 0.516 162. **Rente 37 frs** Chaussoy-Epagny (Somme) la Fabrique de l'église.
Legs de Marie Paul Elie de Morgan, suivant testament olographe du 29 octobre 1979
Arrêté préfectoral du 12 janvier 1882

2° N° 0.492.827 **Rente de 24 frs** Chaussoy-Epagny (Somme), la Fabrique de l'église
Legs de la dame Vivien, née Marie Antoinette Barratin, à charge de faire dire
A perpétuité une recommandation mensuelle et une messe anniversaire
Arrêté préfectoral du 18 décembre 1890

3° N°0.444.018 **Rente de 43 frs** Chaussoy-Epagny (Somme) la Fabrique de l'église
Legs de Marie Pierre Edouard de Morgan
Arrêté préfectoral du 21 décembre 1867

4° N° 0.470.258 **Rente de 6 Frs** Chaussoy-Epagny (Somme) La fabrique de l'église
Legs de la dame Julienne Rabardel, veuve Bernard
A charge de faire célébrer deux messes par an à perpétuité.
Arrêté préfectoral du 1er février 1890

D'après les registres de la fabrique au 31 décembre 1905
Les Recettes s'élèvent à……..1249, 31 frs
Les Dépenses à...……1042, 90 frs

Différence représentée…..206,41 frs

Il n'y a pas de tronc autre que le tronc des pauvres inventorié.

(Ndlr: Les recettes et dépenses correspondent bien à celles relevées dans le récapitulatif publié plus loin)

Liste des bienfaiteurs et leurs dons (1866-1896)				
d'après les comptes rendus du Conseil de fabrique				
Années	***Nom***	***Description***	***Valeur***	***Usage***
1866	Edouard de Morgan	Testament	1000 frs	Rente 3%
1874	Baronne de Gommecourt	Etole double violette		
	Melle Dequen	Garniture d'autel		
	Abbé Patour	Lampe pour St Sacrement		
	Madame de Morgan	Chasuble en or fin		
1875	Mr & Mme de Morgan	deux candélabres		
1879	Mr & Mme Mélen	4 fleurs pour maître-autel		
	Mr & Mme Patour	2 fleurs pour autel Vierge		
1880	Mr & Mme Van Wormhoudt	4 chaises & 4 prie-dieu		
1881	Mme Melen	un ciboire en vermeil		
	Mme de Morgan	Chasuble noir (décès Elie de M)		
	Elie de Morgan	Testament	1000 frs	Rente 3%
1882	Mme de Morgan	2 lustres et drap mortuaire		
	Mr Guérin	Tableau Vierge au raisin		
	Mr & Mme Mélen	Voile pour ciboire, bourse quête		
	Mme de Morgan	Participation à la fonte cloche de 676 kg	250 frs	
	Mr Reusse (Maire)	Participation à la fonte cloche (Désirée-Marg.)	250 frs	
	Mr & Mme Mélen	Chape en drap d'or	250 frs	Mariage Vicart
	Mr Pierre de Morgan	Tapis, nappe, garniture d'autel		
1885	Mme Profidal	Don en espèces	100 frs	Messes
	Melle Athalie Delattre	Chasuble de soie blanche		
1886	Mr & Mme Dairaine	Font redorer Vierge procession		
	Mme Dequen	Statue de ND de Lourdes		
1887	Patour	Aube brodée et chasuble		
	Famille Patour	Statue de St Joseph		
	Famille Van Wormhoudt	Vitrail du chœur: Christ donnant la communion		
	Famille Van Wormhoudt	Don de fleurs		
	Madame Veuve Renon	Garniture civière de la Vierge Dorée		
	Abbé Guénard (curé)	Tabernacle et autel St Nicolas		
	Mr de Morgan	Tableau St Nicolas (autel St Nicolas)		
1889	Mme Rabardelle	Testament (pour messes)	200 frs	Rente 3%
1890	Mme Vivien	Testament	800 frs	Rente 3 %
1892	Abbé Patour de Beaumetz	Vitrail double: St Augustin, Ste Apolline		
1893	Mr et Mme Van Wormhoudt	Don banc d'oeuvre		
	Mme de Morgan	Etole rouge avec perles		
	Mme Boquet	3 bouquets fleurs rouges, 3 bouq fl bleues		
	Melle Dairaine	Garniture d'autel faite main		
1894	Mme de Morgan	2 statues bois St Jean.Baptiste & St Joseph	100 + 100 frs	près gde croix nef
	Mme Mélen	Garniture pour maître-autel	30 frs	
	Melle Dairaine	Paire burettes en cristal et plateau	35 frs	
	Melle de Morgan	Vitrail St Adrien dans fosse aux lions	150 frs	Mariage de Berny
	Anonyme	Candelabre-croissant	40 frs	
1896	Anonyme	Statue de St Antoine de Padoue	40 frs	
	Albert Vicart	Petite statue "Marie conçue sans péché"		
	Albert Vicart	Vitrail double St André et St Antoine (nef)	465 frs	
	Abbé Patour	Pavage marbres du chœur	600 frs	

Liste des bienfaiteurs et leurs dons (1897-1949)

d'après les comptes rendus du Conseil de fabrique

Années	Nom	Description	Valeur
1897	Anonyme	Statue ND du Sacré-Cœur	195 frs
	Famille Reusse	Porte Missel Thabor	120 frs
	Famille anonyme	Bannière de la Vierge	60 frs
	Mme de Morgan	Restauration de bannière	40 frs
1898	Mme Patour	Aube de l'abbée Dralez	300 frs
	Melle Laforgue	Garniture d'autel	30 frs
	Anonyme	Chandelier torse	20 frs
	Anonyme	Enfant Jésus pour crèche	20 frs
1899	Baronne de Morgan	Drap mortuaire brodée de soie	150 frs
	Baronne de Morgan	Une aube	68 frs
1900	Famille Patour-Frenoy	Vitrail St Nicolas/Ste Eugénie	160 frs
	Baronne de Morgan	Vitrail St Pierre aux liens	180 frs
	Mr & Mme Dubois	Vitrail Vie à Nazareth	160 frs
	Anonyme	Contribution à la peinture plafond	100 frs
	Abbé Patour	Réparation vitrail St Augustin après effraction	
1902	Famille Mabillotte	4 bouquets eucharistiques	
	Anonyme	Statue du Sacré-Cœur	200 frs
1903	Maître Chatelain	Statue de St Vincent de Paul	260 frs
	Melle Vicart	Rideau de tabernacle	
	Famille Mabillotte	Six chandeliers gothiques	200 frs
	Baronne de Morgan	Coffre-fort pour sacristie	300 frs
	Famille Patour	Don en espèces	200 frs
	Famille Patour	Divers ornements sacerdotaux	1000 frs
	Famille Patour	Calice neuf	95 frs
	Famille Patour	Tableau de St François de Sales	
	Famille Patour	5 costumes d'enfant de chœur	
1904	Mr Boquet	Belle statue de St Julien	200 frs
	Melle de Morgan	Chemin de croix quadrilobé	300 frs
	Famille Patour	Statue en bois Ste Catherine	
	Famille Patour	Statue en bois Ste Barbe	
	Famille Patour	Statue en bois Ste Apolline	
	Famille Patour	Un ostensoir en bois découpé	
1920	Famille de Contes	Statue de Ste Jeanne d'Arc	
1926	Famille de Contes	Statue de Ste Thérèse de l'Enfant Jésus	
1934	Famille Michel-Forget	Statue de Ste Bernadette	
1935	Famille Salomé-Meurisse	Statue de St François-Xavier	
1945	Famille Salomé-Meurisse	carillon à 4 clochettes	
1949	Famille Salomé-Meurisse	4 bouquets de fleurs artificielles	
1949	Mme de Contes	Bannière du Sacré-Cœur	

Comptes établis par le Conseil de Fabrique puis C paroissial

Recettes & dépenses de l'église 1852/1900 puis de 1900/1960

Années	Recettes	Dépenses	Solde
1852	418,40	283,95	134,45
1853	539,15	390,65	148,50
1854	825,80	381,25	444,55
1855	1077,60	419,95	657,65
1856	1331,10	300,55	1030,55
1857	1755,90	417,25	1338,65
1858	2060,00	349,30	1710,70
1859	2477,45	501,45	1976,00
1860	2571,10	617,75	1953,35
1861	2822,85	1211,00	1611,85
1862	1920,55	948,85	971,70
1863	2477,80	2222,95	254,85
1864	1459,05	1074,93	384,12
1865	1265,32	1150,13	115,19
1866	1124,14	986,92	137,22
1867	1810,27	1277,32	532,95
1868	1324,45	1235,82	88,63
1869	976,18	789,13	187,05
1870	1264,25	754,55	509,70
1871	977,05	758,80	218,25
1872	1022,90	464,20	558,70
1873	1980,15	1620,84	359,31
1874	1368,86	1279,83	89,03
1875	1349,73	946,75	402,98
1876	1589,75	665,10	924,65
1877	2011,90	1895,10	116,80
1878	1015,50	509,55	505,95
1879	1603,45	643,20	960,25
1880	2124,45	860,10	1264,35
1881	2486,10	718,82	1767,28
1882	3231,63	2516,74	714,89
1883	1749,19	1142,95	606,24
1884	1625,09	891,42	733,67
1885	1959,46	914,15	1045,31
1886	2093,30	2044,35	48,95
1887	1182,05	1087,42	94,63
1888	1474,09	1271,26	202,83
1889	1236,01	963,32	272,69
1890	2189,59	2026,95	162,64
1891	1167,57	1131,36	36,21
1892	1223,93	1133,01	90,92
1893	1222,77	1256,30	-33,53
1894	1265,23	1177,85	87,38
1895	1452,67	1447,17	5,50
1896	1350,09	1323,26	26,83
1897	1405,18	1390,03	15,15
1898	1302,70	1226,83	75,87
1899	1352,42	1351,60	0,82
1900	1140,37	1113,41	26,96

Années	Recettes	Dépenses	Soldes
1901	1321,46	1165,10	156,36
1902	1442,66	1434,30	8,36
1903	1194,76	1193,99	0,77
1904	1375,67	1281,51	94,16
1905	1249,31	1042,90	206,41
1906	1230,86	1230,86	0,00
1907	468,70	466,65	2,05
1908	553,75	553,75	0,00
1909	558,35	556,80	1,55
1910	578,65	538,70	39,95
1911	562,80	554,40	8,40
1912	645,65	559,95	85,70
1913	632,80	489,60	143,20
1936	1739,50	1628,00	111,50
1945	48224,40	14101,85	34122,55
1946	35418,00	34122,55	1295,45
1947	62229,25	30904,00	31325,25
1948	69931,00	58479,00	11452,00
1949	54813,00	53190,50	1622,50
1950	53125,00	52954,00	171,00
1951	72149,00	123452,00	-51303,00
1952	79190,00	78538,00	652,00
1953	119478,00	119237,00	241,00
1954	134906,00	134763,00	143,00
1955	161828,00	157792,00	4036,00
1956	132431,00	130049,00	2382,00
1957	134372,00	134200,00	172,00
1958	132772,00	132610,00	162,00
1959	151563,00	149628,00	1935,00
NF 1960	1687,63	1668,86	18,77

Gestion de l'église

De 1862 à 1905, les membres du Conseil de Fabrique sont renouvelés par voie d'élection.
De 1906 à 1960 les membres du Conseil Paroissial assument les mêmes responsabilités.

En 1863, sous le Second Empire, monsieur de Morgan est maire de Chaussoy-Epagny. Les membres du conseil de Fabrique sont Clovis Prévost, président ; Nicolas Dézaleux, secrétaire ; Augustin Patour, trésorier ; Thierry Maigret et Bouguignon. Le curé desservant Louis Cartel.

En 1685, apparaît Edouard Bourbier en remplacement de Bourguignon

En 1867, sont mentionnés les noms de Dizembourg, Frenoy, Chanteleux et Dralez

En 1871, Désiré Reusse est nommé, il sera maire

En 1876, Philibert Mélen, du moulin d'Hainneville remplace Thierry Maigret.

En 1882, les dédicaces des nouvelles cloches mentionnent: "messieurs Reusse Désiré, maire, et Melen Philibert, adjoint et de messieurs Prévost Clovis, Dézaleux Nicolas, Bourbier Edouard et Patour Nicolas, fabriciens."

En 1886, Louis-Philippe Dairaine remplace Edouard Bourbier. Le nom d'Eugène Boulfroy apparaît.

En 1893, Nicolas Patour est maire. Georges van Wormhout, notaire, devient secrétaire et Henri Prévost, trésorier.

En 1894, le curé Louis Cartel est remplacé par Théodule Oger. Au conseil, arrivent: Gustave Boquet et Guénard-Floury. Le nom d'Elie Carpentier est mentionné

En 1897, Alzire Dubois entre au conseil

En 1904, Oswald Delattre est élu

En 1906, L'abbé Dupin remplace l'abbé Théodule Oger

En 1908, le Conseil Paroissial remplace le conseil de Fabrique suite à la Loi de Séparation de l'église et de l'Etat. Les membres en sont: Hippolyte Patour, Eugène Guénard, Oswald Delattre, Alzire Dubois et Gustave Boquet. Ce sont eux qui ont signé, en mars 1906, la protestation contre la procédure d'inventaire suite à la Loi de Séparation de l'Eglise et de l'Etat.

En 1946, l'abbé Dufour réunit à nouveau le conseil paroissial dont les membres sont: Alzir Dubois, nommé cinquante ans avant, Oswald Delattre, Jean Bouvier Augustin Michel. André Salomé, notaire, tiendra le poste de secrétaire

En 1961, lors des dernières réunions tenues, Gérard Tabuteau remplace Oswald Delattre.

A partir de 1962, la paroisse n'a plus de curé desservant à demeure. Le registre consignant toutes les décisions depuis 1862 (et même les comptes depuis 1852) s'achève…….Une chape d'indifférence tombe sur le plus ancien bâtiment de notre communauté…..

Traditions

Conseil de Fabrique

La Fabrique, dans les communautés paroissiales catholiques, désigne un ensemble de décideurs (clercs et laïcs) élus pour assurer la collecte et l'administration des fonds et revenus nécessaires à la construction, puis l'entretien, des édifices religieux et du mobilier de la paroisse. Ses membres, appelés aussi marguilliers ou fabriciens, sont donc des administrateurs. A Chaussoy-Epagny, le Conseil de Fabrique réunit 6 membres: le curé desservant, un président, un secrétaire, un trésorier et 2 marguilliers sans titre.
Après la Loi de 1905 consacrant la séparation de l'Eglise et de l'Etat, les Fabriques n'ont plus d'existence légale mais leur activité se maintient par le biais de Conseils Paroissiaux.
Les ressources de l'église gérées par le conseil de fabrique sont les quêtes et offrandes, dons à l'église, adjudication des places dans l'église. Quelques biens immobiliers ou placements peuvent rapporter des recettes.

Suisse et chantre

Les offices religieux, mariages et enterrements faisaient appel à un **suisse** portant redingote à galons dorés, bicorne empanaché, baudrier, épée et hallebarde. Le dernier suisse fût monsieur Minotte d'Epagny en activité jusqu'en 1938. En 1895 le suisse était également le maître-sonneur. Il avait autorité sur les 3 autres sonneurs en titre (qui étaient également fossoyeurs)
Le suisse recevait une rétribution annuelle de 80 frs en 1864. (Cf Cloches/ sonneurs de cloches)
Un **chantre** en surplis blanc et calotte noir jouait de l'harmonium et chantait les cantiques en latin. Arthur Clerc fut le dernier chantre officiel en l'église de Chaussoy-Epagny vers 1936. Jusqu'en 1895 deux chantres étaient rétribués pour un coût annuel global de 170 Frs
L'harmonium de marque Dumont des Andelys, acheté en 1874 (694 frs) était parfois secondé par un instrument de musique à vent appelé serpent. Le joueur de serpent était un serpentiste. Des factures d'obsèques en l'église de Chaussoy, en 1880, mentionnent la présence d'un serpentiste. Le serpent, vague ancêtre du tuba, était réalisé en bois et en cuir.
Il servait surtout à souligner par des basses les cantiques. Sa forme en double S lui doit son nom.

Enfants de chœur

Les enfants de chœur jouaient un grand rôle dans l'animation des cérémonies religieuses: messes du dimanche, fêtes, enterrements, mariages, baptêmes. Chaque enfant de chœur possédait une soutane rouge et une soutane noire pour les enterrements. Un surplis blanc bordé de dentelle à sa partie inférieure contrastait sur les soutanes. Ces équipements vestimentaires étaient rangés dans de petites armoires à droite en entrant dans la sacristie. Chaque enfant de chœur connaissait par cœur toutes les réponses en latin; même les textes assez longs comme le *Confiteor* qui donnait lieu à un concours de vitesse et de virtuosité! Le fait de ne pas comprendre le sens du latin n'était pas une gêne pour la mémorisation.
Lors des enterrements le prêtre se rendait à pied avec deux enfants de chœur en tenue au domicile du défunt pour une bénédiction. Le retour en cortège à l'église se faisait à pied, qu'il vente ou neige, derrière le corbillard paroissial tiré par un cheval noir, que précédaient le prêtre et les enfants de chœur dont l'un en tête de cortège tenait une croix. La famille et l'assistance suivaient, à pied.
Dans les grandes occasions, les enterrements, les mariage, l'Offrande était l'occasion pour les enfants de chœur alignés de part et d'autre du prêtre, face à la nef, de voir le défilé des paroissiens venant baiser la patène, et de surveiller la générosité ou non de ces derniers dans la corbeille destinée à recueillir piécettes ou billets!

Pendant la Semaine Sainte, lorsque cloches et clochettes s'étaient tues (elles étaient, disait-on, parties à Rome) les enfants de chœur allaient annoncer les horaires des offices dans les trois villages en faisant tourner leurs crécelles. Ce qui, à la grande joie des galopins, prenait des heures….

Pain bénit

Au cours des grands-messes dominicales des corbeilles de pain bénit circulaient au cours de l'office, portées par des jeunes filles qui l'offraient aux paroissiens.
Le pain pouvait être remplacé par de la brioche à l'occasion de fêtes ou cérémonies (mariages, communions solennelles).
Ce pain bénit était offert par une famille différente chaque semaine. Il était coupé en cubes dans la sacristie par le suisse qui utilisait son couteau sorti tout droit de sa poche!

Processions

Les fêtes religieuses étaient parfois accompagnées de processions: la Fête-Dieu en juin, les Rogations ("juste avant l'Ascension pour obtenir les bénédictions divines sur les récoltes et les travaux des champs"), l'Assomption le 15 août. La dernière procession en vigueur à Chaussoy-Epagny était la procession de l'Assomption qui se rendait de l'église jusqu'au calvaire d'Hainneville, le 15 août dans l'après-midi. La statue de la Vierge Dorée était à cette occasion portée sur un brancard soutenu par les paroissiens. Des chants et prières ponctuaient cette marche lente dans la nature. Cette tradition s'est achevée en 1967.

Adjudication annuelle du cierge

Il s'agissait d'une vente aux enchères effectuée dans l'église, exprimée en livres de cire, pour subvenir aux frais d'éclairage de l'église. En fait il s'agissait d'une offrande faite à la paroisse par une famille. Parfois en remerciement pour une grâce obtenue.

Fête paroissiale

Le saint patron étant Saint Denis, cette fête était célébrée par une messe solennelle tous les ans le 9 octobre ou le dimanche suivant cette date. Le cantique à Saint Denis était entonné par tous les paroissiens à la fin de la grand-messe. Des festivités étaient organisées le premier dimanche suivant le 9 octobre à Chaussoy, le 2ème dimanche à Epagny et le 3ème dimanche à Hainneville. Toute la population participait aux festivités; elles attiraient les populations des villages voisins.

Bulletin paroissial

De petit format (14 cm x 21 cm) parait un fois par mois sur 16 pages, donne tous les renseignements sur les activités en cours : noms des inscrits au catéchisme, noms des généreux donateurs, liste des acteurs lors de la dernière pièce de théâtre. Activités du Cercle Notre-Dame. Commente des passages de l'évangile…Voir couverture du bulletin en annexe.

Cantique à Saint Denys *(9 octobre)*

L'astre des cieux parcourant sa carrière,
Ramène un jour célèbre parmi nous;
Enfants venez pour honorer un Père
Levons les yeux et chantons à genoux.

A Saint Denys, louange honneur et gloire
Du haut du ciel il protège ses fils.
Plus de tristesse à nous est la victoire:
Vive le Christ, Montjoie et Saint Denys.

Si tu connus des fables de la Grèce,
Pontife saint, la décevante erreur
Par le grand Paul, instruit dans la sagesse
Tu retrouvas la source du bonheur

Pour éclairer et pour sauver nos pères
Pierre t'envoie en apôtre à ton tour.
Fière et joyeux, tu franchis les barrières,
Avec la Foi, l'Espérance et l'amour.

C'est grâce à toi que le pays des Gaules
Du Rédempteur a reconnu les droits,
Que nos aïeux, sur leurs rudes épaules
Ont de Jésus porté la Sainte Croix.

A l'inconnu que tu disais leur Maitre
Ils ont donné leur amour et leurs bras.
Et ce Dieu bon se fit bientôt connaître
En les suivant au milieu des combats

Quand ils marchaient sous ton égide sainte
Ils triomphaient! Montjoie et Saint Denys!
Et s'ils tombaient, sans reproche et sans crainte
Dans leur malheur, leurs cœurs restaient unis

Frappez bourreaux, des chrétiens c'est le Père.
Frappez les Saints, dispersez les troupeaux!
Denys, Rustique et le diacre Eleuthère
Ne craignent point le fer ni le bourreau.

Que le pays illustré par leur vie
Garde toujours l'empreinte de leurs pas,
Comme eux aimons et Jésus et Marie;
Fermons l'oreille aux vains bruits d'ici-bas.

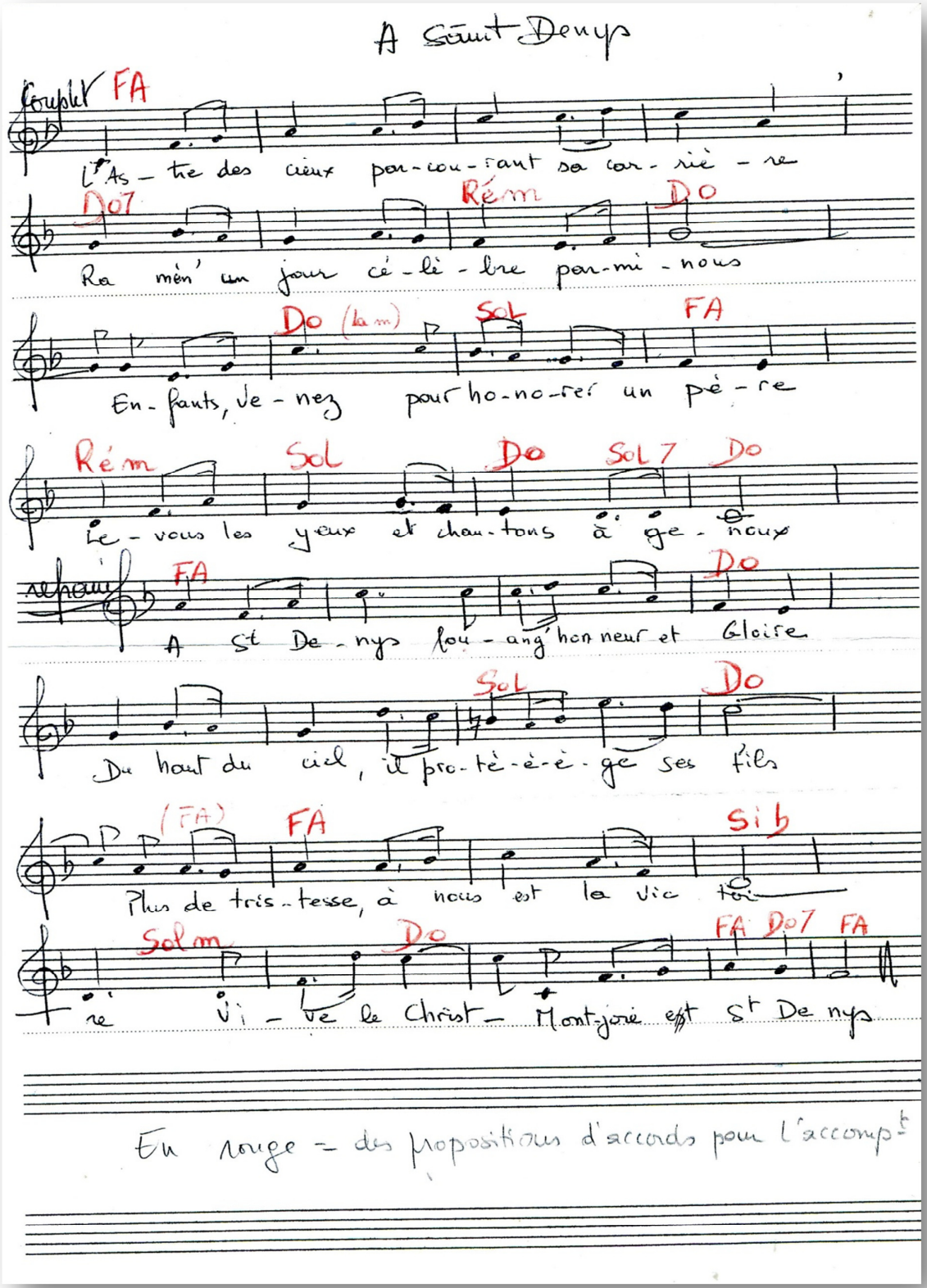
A Saint Denys
Couplet FA
L'As - tre des cieux par - cou - rant sa car - riè - re
Do7 Rém Do
Ra mèn' un jour cé - lè - bre par - mi - nous
Do (la m) Sol FA
En - fants, ve - nez pour ho - no - rer un pè - re
Rém Sol Do Sol 7 Do
Le - vons les yeux et chan - tons à ge - noux
refrain FA Do
A St De - nys lou - ang'hon neur et Gloire
Sol Do
Du haut du ciel, il pro - tè - è - è - ge ses fils
(FA) FA Si b
Plus de tris - tesse, à nous est la vic toi -
Sol m Do FA Do7 FA
re Vi - ve le Christ — Montjoie est St De nys
En rouge = des propositions d'accords pour l'accomp.t

Les grandes heures de l'église.

En plus des messes dominicales qui rythmaient la vie paroissiale tout au long de l'année les habitants de la paroisse se sont retrouvés dans leur vénérable église pour les événements importants de leur existence : baptêmes, premières communions, mariages, enterrements.

Certaines cérémonies, par leur côté exceptionnel, ont marqué leur mémoire :

-en 1928 La visite de leur évêque monseigneur Lecomte.

-en 1934 La réception d'arrivée de l'abbé Pénin

-en 1992 La messe télévisée, « le jour du Seigneur » depuis leur église.

Visite de notre évêque en 1928

Monseigneur Lecomte évêque d'Amiens est venu en visite pastorale à Chaussoy-Epagny le mercredi 18 juillet 1928 alors que la paroisse est privée de curé depuis plusieurs mois suite au départ de l'abbé Dutitre.

Un groupe de cavaliers et de cyclistes admirablement fleuris est allé au devant du prélat jusqu'à Berny-sur-Noye. La musique municipale conduite par son président, M Legrand, et composée de 25 exécutants était dissimulée dans un grand chariot de moisson complètement garni de branchages et traîné par de solides chevaux enguirlandés.

En arrivant à Chaussoy, Monseigneur va bénir une malade. Les rues sont barrées de banderoles où on lit: "Vive Monseigneur" "Soyez le bienvenu". Avant d'entrer dans le cimetière (ce jardin de l'église), M le maire, ceint de son écharpe et entouré de son conseil municipal, présente ses hommages au plus aimable des évêques. Puis Louis Delattre, président du Cercle d'Etudes, salue sa Grandeur en termes choisis. Au portail de la vénérable église (du XII au XVIème siècle), M Oswald Delattre, membre du Conseil Paroissial, prononce un remarquable discours tout imprégné de sentiments chrétiens.

Dans sa réponse éloquente, Monseigneur promet un curé résident pour l'Assomption, ce qui provoque de frénétiques applaudissements de la population tout entière. On pénètre dans l'église décorée de milliers de roses. Le dévoué curé de La Faloise (l'abbé Caron), chargé d'assuré l'intérim, monte en chaire et rend compte de l'état religieux de la paroisse avec une bonhomie qui plait beaucoup. Monseigneur félicite et encourage son très bel auditoire, puis accompagné des chanoines Oger et Galot, il bénit avec une branche de rose (l'aspersoir s'étant éclipsé) une magnifique statue de la petite sœur Thérèse de l'Enfant Jésus, don de la famille de Contes. Ensuite, le premier pasteur du Diocèse baptise le 12ème enfant d'une famille d'ouvriers agricoles. M le comte de Lupel, député de la circonscription est le généreux et distingué parrain. Pendant toute la cérémonie, si bien organisée par M le curé de La Faloise, un chœur de jeunes filles fait entendre des chants superbes.
En sortant de l'église, Monseigneur précédé de la musique municipale se rend à Hainneville où monsieur et madame de Contes d'Esgranges offrent au chef du diocèse un déjeuner pendant lequel M. le doyen d'Ailly-sur-Noye porte un toast des plus heureux en termes fleuris. Infatigable et d'une bonté inépuisable, notre Evêque, si aimé, a un mot délicat pour chacun, puis il reprend la route d'Amiens sans craindre les ardeurs du soleil.

(*extrait d'un bulletin diocésain*)

L'abbé Oger fût nommé curé de Chaussoy-Epagny en 1892, à 27 ans, peu après avoir achevé le séminaire. Il quitte la paroisse en 1906 juste après la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat. Il assiste à l'inventaire des biens de l'église et proteste vigoureusement par une lettre remise au représentant de l'Etat. Il ne signera pas cet inventaire. En 1928 il est âgé de 63 ans.

Visite pastorale de Monseigneur Lecomte, évêque 18 juillet 1928

Les éléments du cortège se préparent : 25 cavaliers…

plus de 30 cyclistes aux vélos décorés de fleurs et de rubans

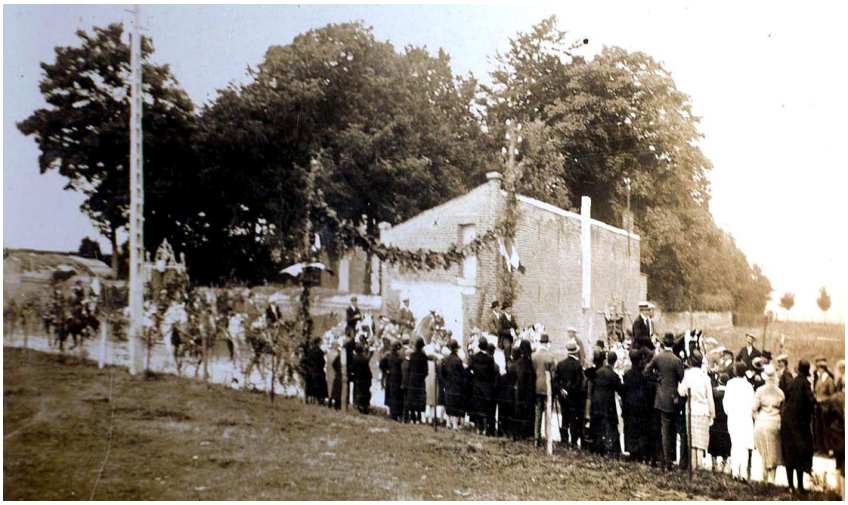

Venant de Berny, le cortège rentre dans Chaussoy
en passant devant l'étude notariale de Me Thomas.
Un arc de triomphe de feuillage souhaite la bienvenue.

Après l'accueil en musique donné par la fanfare municipale et la visite à un malade,
Le prélat se rend à l'église abondamment décorée de guirlandes et de fleurs

Le président du Cercle d'Etudes, Louis Delattre, souhaite la bienvenue

Au nom du Conseil Paroissial, son président Oswald Delattre,
accueille notre évêque. L'abbé Oger qui fût curé de notre paroisse
de 1892 à 1906 se tient entre Mgr Lecomte et O. Delattre

Dans l'église, après l'allocution de l'abbé Caron, curé de la Faloise, qui assure l'intérim monseigneur Lecomte bénit une statue de Sainte Thérèse de Lisieux offerte par la famille de Contes d'Hainneville. A noter que la canonisation de cette sainte était toute récente, elle datait de mai 1925. Puis c'est le baptême du douzième enfant d'une famille de la commune dont le comte de Lupel, député, sera le parrain.

Accompagnement de la fanfare municipale jusqu'à Hainneville où le famille de Contes reçoit à déjeuner ces hôtes de marque.

Une photo immortalise cet accueil par monsieur et madame de Contes entourés de leurs trois garçons, Henri, Albert et Michel devant leur propriété, en compagnie des chanoines Gallot et Oger ainsi que du doyen d'Ailly-sur-Noye (à gauche) et d'autres invités.

Une bien belle journée pour la paroisse.

L'abbé Théodule Oger, curé de Chaussoy de 1892 à 1906 avait une très forte personnalité comme en témoigne sa signature très complexe répétée à l'identique dans de nombreux procès-verbaux de la Fabrique

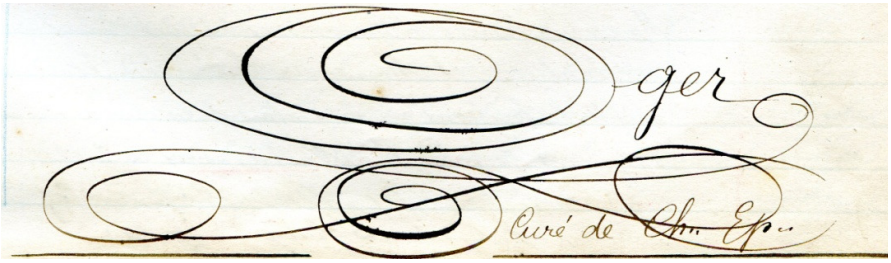

Cérémonie d'accueil d'un nouveau pasteur (septembre 1934).

Le samedi 23 septembre 1934 est un jour de fête pour les paroissiens : un nouveau curé, l'abbé Pénin, vient prendre ses fonctions après 18 mois de vacance du poste.
La cérémonie, sans revêtir les fastes réservés à la visite de monseigneur Lecomte en 1928 attirera quand même la grande foule des paroissiens qui se pressent sous le chaud soleil d'une fin d'été. Les femmes arborent leur chapeau blanc, les hommes leur costume sombre et cravate. Le nouveau prêtre est accueilli au portail principal de l'église, sous le clocher. Ce portail est décoré de feuillages et de fleurs. Les trois cloches ont carillonné gaiement à toute volée. Les drapeaux des anciens combattants sont brandis avec fierté. Les paroissiens venus nombreux se pressent pour entendre l'allocution de bienvenue du comte François de Caffarelli entouré des membres du conseil paroissial. On peut reconnaître en particulier Alzire Dubois à l'abondante moustache et Oswald Delattre. Les enfants de chœur sont en grande tenue : soutane rouge et surplis blanc bordé de dentelle. L'un d'eux se tient juste derrière François de Caffarelli. Il s'agit de Pierre, son fils ainé âgé de 8 ans. Immédiatement derrière lui un enfant de chœur porte des lunettes, il s'agit d'Yves Schmuck. Un troisième enfant de chœur tient la croix et se protège les yeux du soleil, c'est Denys Tabuteau.

Derrière la croix se tient monsieur Minotte d'Epagny, le suisse de dos, identifiable par son bicorne caractéristique. A l'extrême droite le chantre, Arthur Clerc, en surplis blanc et calotte noir.

L'orientation de la lumière et des ombres nous indique que nous sommes en fin d'après-midi.

Le comte François de Caffarelli très gravement malade décédera un mois plus tard, le 8 novembre

Messe télévisée depuis l'église de Chaussoy-Epagny.

le 6 décembre 1992

En France, la première messe télévisée fut la messe de minuit du 24 décembre 1948 en la cathédrale Notre-Dame de Paris.
Depuis 1954, l'émission dominicale, baptisée "le jour du seigneur" est régulièrement diffusée depuis des lieux de culte variés: cathédrales, basiliques, humbles églises de campagne, monastères, etc…
Jadis en noir et blanc sur l'unique chaîne nationale, la Radiodiffusion-Télévision-Française, l'émission est ensuite, à partir de 1964, réalisée sur la première chaîne de l'ORTF.
Elle est toujours diffusée par France 2 et, à partir de sujets spécifiques, sur le Réseau France Outre-mer (RFO).
Des millions de téléspectateurs peuvent ainsi participer à leur office religieux dominical en France et hors de l'hexagone. Pensons aux personnes âgées, aux malades, aux fidèles isolés loin des lieux de culte.

Ce fut un grand honneur pour la vénérable église de Chaussoy-Epagny d'être retenue pour un tel événement en ce 2ème dimanche de l'Avent, le 6 décembre 1992.
Un matériel important dût être acheminé et mis en place, y compris un groupe électogène puissant, l'alimentation électrique de l'église s'étant avéré insuffisant.

Une assistance nombreuse participa avec ferveur à cet événement de portée nationale.

Vols subis par l'église

En 1979, un cambriolage important prive l'église certaines statues de grande valeur:

- Un Christ polychrome très ancien situé au dessus du confessionnal, hauteur de 180 cm. Ce Christ, très primitif, était fixé directement sur le mur, sans croix. Celle-ci était simplement peinte sur le mur de pierre; elle est toujours visible.

- Ce Christ était encadré par 2 statues également de bois polychrome, l'une de Sainte Catherine à droite, l'autre de sainte Barbe, à gauche. Le socle supportant les saintes est resté en place avec les mentions des statues.

- Une statue de Ste Apolline, en bois polychrome

  Ces 3 statues avaient été offertes par les héritiers de l'abbé Patour en 1903

- La Vierge Dorée de l'autel de la Vierge, d'environ 70 cm, portée en procession le 15 août

- Une statuette de Ste Anne en bois polychrome dans un baldaquin à colonnettes torsadées,
  Taille estimée à 50 cm.

Sainte Barbe | Christ primitif | Sainte Catherine

Ste Apolline

Vierge dorée

Ste Anne
sous baldaquin

Vols subis par l'église (suite)

Sur un ensemble de 5 bâtons de procession en bois doré sur hampe en bois peint en rouge, seules ont été prélevées les statuettes dorées, d'une taille d'environ 40 cm.

Ont ainsi disparu

-Une Vierge à l'enfant
-Sainte Geneviève
-Saint Nicolas
-Sainte Catherine
-Saint Roch

Ont également disparu, plus récemment, vers 1990:

- Le tabernacle du retable de Saint-Nicolas, don de l'abbé Guénard en 1887.
- Les deux anges qui surmontaient les colonnes encadrant ce retable.
- Un angelot de bois sur la face inférieure de l'autel.

D'autres accessoires d'autel ont certainement été également prélevés : bougeoirs, chandeliers, vases, etc….

Vierge à l'enfant

Sainte Geneviève

Saint Nicolas

Sainte Catherine

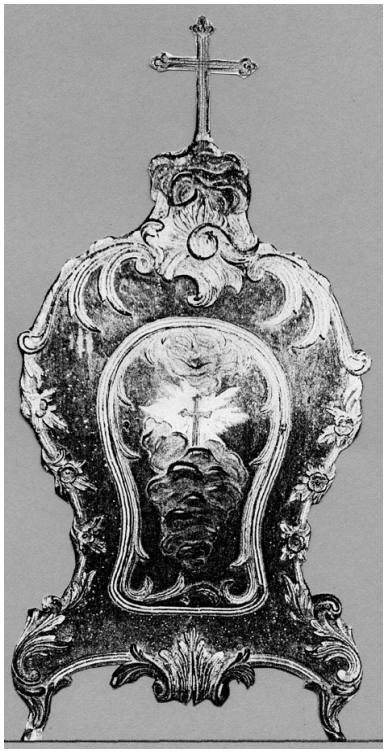

Tabernacle

Saint Roch

Ange en prière

Ange en prière

Les tombes Mérovingiennes.

En avril 1881 la baronne de Morgan devient veuve. Un monument funéraire dans un espace clos contigu au cimetière s'impose pour les défunts du château. A cette fin, en mai 1881, est acheté à la famille Patour (Nicolas et Eugénie) une parcelle de 16 ares (32 m x 50 m) située entre le cimetière et le talus de la route reliant Epagny à Hainneville pour y créer le cimetière du château*.
Ce terrain est en pente, il faut d'abord le mettre de niveau et créer un talus d'environ 3,50 m en contrebas du niveau du cimetière paroissial derrière le chevet. Les fouilles commencent et les terrassiers découvrent d'anciennes sépultures. Des sarcophages fort anciens contenant des restes humains, des armes, des bijoux suscitent la curiosité. L'abbé Guénard, curé depuis 1870 alerte les Antiquaires de Picardie dont le bulletin de mai 1884 signale (tome XV, page 26) : « Monsieur le curé de Chaussoy-Epagny informe la société de découvertes consistant en cercueils de pierre, sépultures, monnaies, vases armes, etc.…faites auprès du cimetière de la paroisse ».
Le bijoutier d'Amiens, monsieur Kienzler, fait l'inventaire et regroupe ces objets. Il s'en attribue la propriété. Ils seront vendus à des collectionneurs, et c'est ainsi que deux fort belles pièces, une fibule et une plaque de ceinturon, seront acquises par monsieur Maignan le 22 novembre 1891. Elles rejoindront les collections du Musée de Picardie lors du legs Maignan en 1927.

Ces deux pièces de fort belle qualité sont typiques des bijoux mérovingiens (VI ou VIIème siècle).
La **fibule**, au N° 384 de l'inventaire du musée de Picardie, est décrite de la façon suivante :
Fibule discoïde épaisse de 0,7 cm et d'un diamètre de 3,5 cm. La plaque de métal qui forme le fond dépasse les bords du disque de 0,2 cm environ. Les bords métalliques, en bronze probablement, et disposés comme une cloison verticale, forment une boite remplie de ciment dans lequel sont noyés quatre cabochons de verre teinté, deux rouges et deux bleuâtres disposés en quadrilatère. Entre eux se trouvent aussi trois autres cabochons : deux de couleur améthyste et un bleu noirâtre au centre. Quatre rayons en fil d'or vont des premiers cabochons en quadrilatère vers le cabochon central noirâtre. Des incrustations d'or décorés de lignes géométriques emplissent les espaces entre deux rayons. Au dos de la fibule se voient les attaches pour la fixation au vêtement.

La **contre-plaque** de ceinture, au N° 185 de l'inventaire du musée de Picardie, est décrite ainsi : de forme rectangulaire, 6 cm par 4,7cm. Epaisseur 0,5 cm. Motif ornemental central en forme de losange échancré en demi-cercle pour les angles touchant les bordures les plus longues. A l'extérieur de ce losange, dans les quatre angles, sont incrustés, à chaque angle, deux billes de verre colorées, soit de couleur améthyste, soit noirâtre. Soit au total huit billes.
A l'intérieur du losange sont insérés quatre billes de couleur noirâtre situées dans chaque angle du losange. Au centre une pierre jaunâtre, biseautée est sertie par du bronze. Des applications de nacre semblent avoir décoré l'extérieur du losange.

La présence de ces sépultures mérovingiennes atteste le côté sacré du lieu depuis bien des siècles avant l'édification de la chapelle devenue le chœur de l'actuelle église. Si de riches sépultures de notables mérovingiens ont été rassemblées en ce lieu c'est qu'il était consacré à un culte des ancêtres. Sans doute un oratoire était-il déjà édifié à cet endroit, faisant peut-être suite à un culte d'origine celte.

**Avant la création du cimetière du château des inhumations ont été faites dans le chœur même de l'église. Ces tombes se trouvent aujourd'hui sous l'actuel pavage datant de 1896*

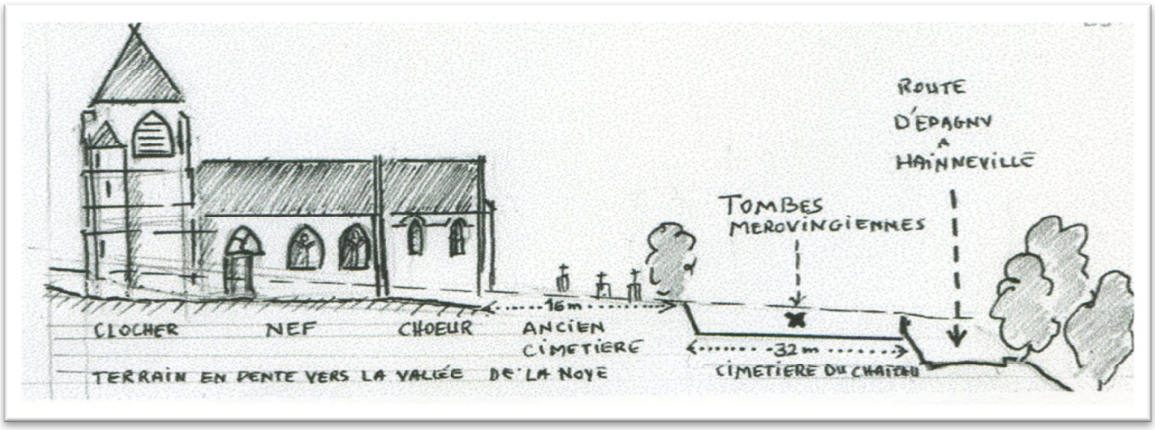
ROUTE
D'EPAGNY
A
HAINNEVILLE
TOMBES
MEROVINGIENNES
CLOCHER
NEF
CHOEUR
16m
ANCIEN
CIMETIERE
32m
CIMETIERE DU CHATEAU
TERRAIN EN PENTE VERS LA VALLÉE DE LA NOYE

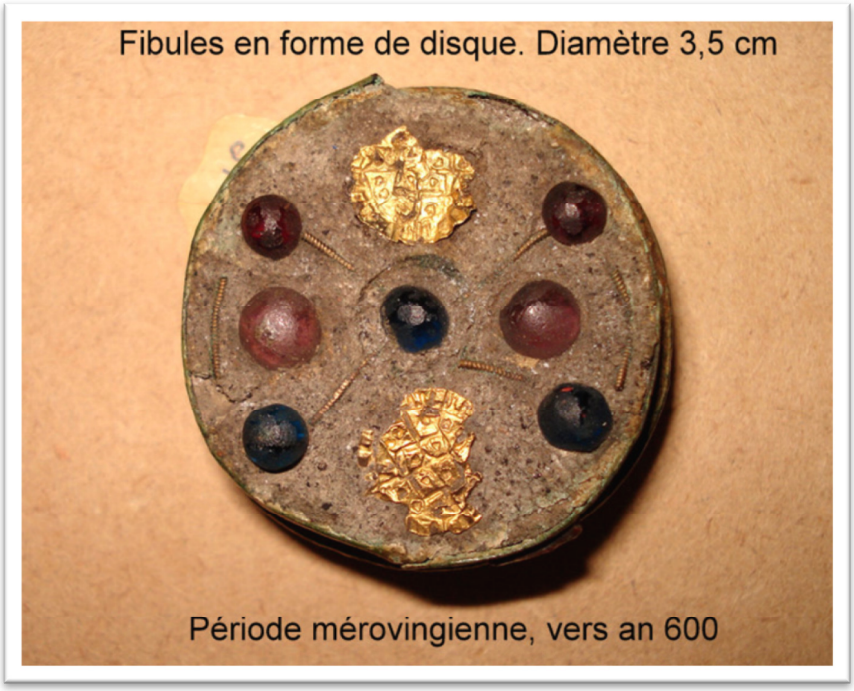
Fibules en forme de disque. Diamètre 3,5 cm
Période mérovingienne, vers an 600

Contre-plaque de ceinture (6 cm x 5 cm)
Période mérovingienne: vers l'an 600

Inscription à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques.

En 1991 un plan de la commune, établi par la municipalité, fait apparaître un périmétre constructible (en vue de lotissement) situé entre la route menant de Chaussoy à l'église, et la route menant de Chaussoy à Epagny.
Le deuxième remembrement vient de s'achever. Il a permis de regrouper des terres municipales dans ce périmètre. La suppression de plusieurs chemins vicinaux a permis d'arrondir le patrimoine foncier municipal dans le but de réaliser ce projet de lotissement.
Il s'agit d'une action menée depuis plusieurs années: l'eau et l'électricité ont été mises en place, le terrain de football, tout près de l'église, a été complété par un court de tennis. L'usine relais, qui doit créer de "nombreux" emplois, a été construite en bordure de la route de Chaussoy à Epagny..un projet d'hôtel est évoqué sur le triangle jouxtant l'église , entre l'église et le calvaire d'Epagny….

Il apparaît clairement que la vénérable église qui bénéficiait d'une situation exceptionnelle par son isolement est cernée par des projets peu compatibles avec la protection de l'environnement historique. Mais qui se soucie de pareilles futilités au conseil municipal?

Certains habitants plus concernés par la préservation de leur village décident de se battre.
Renseignements pris, seule une procédure d'inscription de l'église à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques permettrait de créer un périmètre de protection. Cette demande peut émaner de la commune ou d'une association de défense.
L'association "Vivre au village de Chaussoy-Epagny-Hainneville" est rapidement créée, ses statuts sont déposés et publiés le 3 juin 1992. Un rapport est adressé aux services administratifs compétents. Ceux-ci connaissent bien la valeur exceptionnelle de notre église et reçoivent favorablement la demande d'inscription.

La Commission Régionale du Patrimoine Historique, Archéologique et Ethnologique se réunit le 9 décembre 1992 et se prononce pour l'Inscription. L'arrêté préfectoral du 12 août 1993 rend exécutoire cette décision.

Désormais l'église de Chaussoy-Epagny est protégée par un périmètre de 500 m. En effet, la Loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques a été enrichie en 1943 de plusieurs articles protégeant les abords de ces monuments historique (classés et inscrits confondus): Il s'agit des périmètres de protection créés dans un rayon de 500 m autour de ces édifices et dans le champs de visibilité de ceux-ci (dits "abords des monuments historiques").

A l'intérieur de ces périmètres, les travaux de transformation des immeubles et des paysages sont soumis à l'avis de l'architecte des bâtiments de France du département. Dans les cas de travaux soumis à permis de construire, l'avis conforme de l'architecte des bâtiments de France tient lieu d'autorisation.

Le maire, contre tout bon sens, nie au Conseil Municipal et dans son entourage l'existence de cette mesure administrative de protection. Il poursuit des démarches en vue de l'implantation d'une salle omnisport. Il interdit la mise en place du panneau touristique réalisé par le Trait Vert concernant l'église. Ce panneau mentionne en effet l'inscription à l'inventaire supplémentaire!

Note sur l'église de Chaussoy-Epagny

Cette note a été rédigée en 1992 par monsieur Jean-Charles Cappronnier, recenseur des monuments historiques, à la Direction Régionales des Affaire Culturelles.
C'est à partir de cette note que la Commission Régionale du Patrimoine Historique, Archéologique et Ethnologique de la Région de Picardie réunit le 9 décembre 1992, sous l'autorité du préfet de la région Picardie, a décidé d'inscrire à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques l'église de Chaussoy-Epagny.

Ce rapport de 6 pages est, à ce jour, le document le plus complet sur l'histoire de l'église de Chaussoy-Epagny. Il s'appuie sur des sources des archives départementales de l'Oise (ADO), et sur d'autres documents historiques recueillis à Amiens.

L'église de Chaussoy-Epagny, placée sous le vocable de Saint Denis, occupe une position géographique avantageuse et tout à fait particulière. Située à équidistance des trois agglomérations composant la paroisse (Chaussoy-Epagny-Hainneville) et l'actuelle commune.

Le monument, isolé en pleins champs, est édifié sur le versant ouest de la vallée de la Noye qu'il domine impérieusement de son altier clocher. Le monument est d'ailleurs visible de fort loin, que ce soit du plateau ou de la vallée.

Si le territoire de l'actuelle commune de Chaussoy-Epagny recèle des traces d'occupation humaine remontant à la plus haute antiquité, vestiges archéologiques enfouis révélés par les prospections aériennes de Roger Agache (ferme indigène, chaussée romaine, villa gallo-romaine ayant donné naissance à l'actuel village de Chaussoy), la plus ancienne mention connue de la paroisse ne remonte pas au delà du XIIè siècle. Celle-ci désignée sous le titre de "Saint Denis d'Epagny", apparaît pour la première fois dans un acte de 1105, en lequel l'évêque d'Amiens Geoffroy confirme solennellement les biens appartenant à l'abbaye bénédictine de Breteuil en son diocèse (ADO H 1724).

Ce puissant monastère bénédictin, rétabli vers 1030 par le comte de Breteuil à une quinzaine de kilomètres en amont de Chaussoy-Epagny, aux sources même de la Noye avait acquis, dans la deuxième moitié du XIè siècle, un grand nombre de biens situés dans le diocèse d'Amiens, parmi lesquels figuraient " l'autel d'Epagny, le parvis, la terre qui en dépend et la dîme" (acte de 1105). Une église paroissiale existait par conséquent dès cette époque à Epagny.

En 1160, le curé d'Epagny se plaignit auprès de l'évêque d'Amiens du sort qui lui était fait par les moines de Breteuil, dont les prétentions exorbitantes sur les dîmes locales lui paraissaient abusives. L'évêque Thierry ne donna que très partiellement raison au curé et confirma en grande partie les droits revendiqués par l'abbaye de Breteuil sur la paroisse d'Epagny. Ces droits consistaient, d'une part en la présentation du curé de ladite paroisse, d'autre part les 2/3 des offrandes faites pendant l'office à quatre fêtes de l'année, les 2/3 de toute la dîme, enfin la propriété de la terre arable qui entourait l'église (ADO, H 1804). Le même évêque confirma une nouvelle fois en 1164 les possessions foncières de l'abbaye en son diocèse (ADO, H 1724)

C'est sans doute au cours de cette période, ou dans le dernier quart du XIIè siècle, qu'il faut placer la reconstruction de l'église Saint-Denis, campagne de travaux dont subsistent aujourd'hui le chœur et une partie de la nef. Le calcaire dur qui servit à cette construction fut extrait des carrières toutes proches d'Epagny et de La Faloise, carrières

alors en pleine exploitation et qui devaient, notamment, être utilisées quelques décennies plus tard lors de l'édification de la cathédrale d'Amiens.

Contrairement à ce qu'une tradition tenace affirme depuis plusieurs siècles, il ne semble pas que les Templiers, qui possédaient non loin de là à Hainneville une maison dépendant de la commanderie de la Druelle, établie dans le village voisin de Louvrechy, aient participé en quoi que ce soit (sinon, peut-être, en aumône) à la reconstruction de l'église Saint-Denis. C'est en fait à l'abbaye de Breteuil, en sa qualité de gros décimateur, qu'il faut attribuer la réédification du chœur de cette église. Il est d'ailleurs à signaler qu'à la même période ledit monastère fait procéder à un certain nombre de reconstructions de sanctuaires, parmi lesquels l'église de Bonneuil (Oise).

Le chœur de l'église de Chaussoy-Epagny présente un plan rectangulaire. Ses deux travées se terminent par un chevet plat, percé d'une seule baie en tiers-point (ogivale), soulignée d'une archivolte* assez peu saillante, et épaulé de contreforts à glacis et larmiers. La façade sud, est éclairée d'une baie ogivale par travée, soit 2 baies à ébrasements profonds et plus étroites que la baie du chevet. Cette façade sud a conservé son cordon de modillons* qui soutenait la corniche primitive. Ces modillons offrent une ornementation de masques humains, de rosaces et de motifs géométriques tout à fait caractéristiques du vocabulaire décoratif des corniches modillonnées du XIIème siècle. Le mur nord du chœur est aujourd'hui dissimulé par le prolongement du collatéral nord de la nef, formant en cet endroit la sacristie et la chapelle réservée aux châtelains. Toutefois, à l'intérieur, on retrouve l'une des baies du mur gouttereau* du XIIème siècle, dont le profil est exactement similaire à celui des baies de la façade sud. En revanche, la seconde baie a disparu lors de l'aménagement de la chapelle des châtelains (Morgan), au cours du XIXème siècle. Dans le chœur, sont également visibles d'élégants chapiteaux à crochets, uniques vestiges du couvrement médiéval, remplacé par un simple plafond de plâtre au XIXème siècle.

Quant à la nef, elle ne conserve que des éléments beaucoup plus résiduels de sa campagne de construction du XIIème siècle. Le mur latéral sud ne conserve ses maçonneries de la fin du XIIème siècle qu'au niveau de la travée la plus orientale, à la jonction de la nef et du chœur (l'édifice étant dépourvu de transept). Le parement, en petit appareil de calcaire, est agrémenté de deux cordons de denticules, qui viennent buter, à l'est, sur le contrefort établi au droit de l'arc triomphal, et qui à l'ouest, sont brutalement interrompus par l'arrachement des maçonneries médiévales.

Le mur latéral nord de la nef est aujourd'hui entièrement dissimulé par le collatéral nord et le versant unique de la toiture recouvrant la nef et le bas côté. En revanche, à l'intérieur, les 3 arcs ogivaux séparant la nef centrale du collatéral semblent appartenir à l'édifice de la fin du XIIème siècle ou du début du XIIIème siècle. Ces arcs reposent sur des tailloirs largement saillants soutenus par des chapiteaux à corbeille écrasée, dépourvus de tout ornement. Le tout est supporté par de robustes piliers monocylindriques, dont la base carrée, puis hexagonale, semble dater du XVIème siècle.

Ces vestiges de l'édifice médiéval ont toutefois subi de notables remaniements au cours des siècles : exhaussement successifs des murs latéraux de la nef et du chœur (le dernier en date remontant à 1809, et concernant le mur latéral nord de la nef, surélevé à la suite de l'exhaussement du mur nord du collatéral); suppression de la voûte du chœur; reconstruction et prolongement (sans doute au XVIème siècle) du collatéral nord. Les traces de ces surélévations sont encore bien visibles, notamment au niveau du mur sud du chœur, où les modillons se trouvent aujourd'hui bien au dessous de la corniche.

Il faut attendre le milieu du XVIème siècle pour assister à la seconde campagne de travaux qui a, en grande partie, conféré au monument son visage actuel. Après la guerre de Cent Ans, les luttes franco-bourguignonnes (la vallée de la Noye était alors à la lisière des terres du duché de Bourgogne), et leur long cortége de dévastations, à la suite surtout de presque deux siècles de manque d'entretien, voire d'abandon pur et simple des sanctuaires, les églises du Val de Noye présentaient, dans la moitié du XVIème siècle, un état de délabrement particulièrement avancé. Fut alors entreprise, à l'initiative notamment de l'abbaye de Breteuil qui possédait les grosses dîmes d'un grand nombre de paroisses de la vallée, la reconstruction (partielle ou intégrale) ou la restauration de la plupart des églises de cette région. Certains édifices, comme Saint-André Farivillers ou Tartigny, furent réédifiés en totalité. D'autres, Vendeuil-Caply, Bonneuil, ne furent que partiellement reconstruits, les éléments les plus sains de l'église médiévale étant alors préservés et consolidés. Tel fut le cas de l'église de Chaussoy-Epagny.

Deux dates permettent de cerner approximativement la chronologie de ces travaux. Celle de 1559, relevée au début de ce siècle par l'historien Robert de Guyencourt sur l'un des contreforts du clocher, permet de situer la construction de celui-ci. Ce massif clocher-porche, épaulé de puissants contreforts à chacun de ses angles, et percé de rares ouvertures (hormis les ouïes du clocher proprement dit) n'est pas sans rappeler le clocher-porche de l'église de Vandeuil-Caply, à 2 km au sud de Breteuil, également reconstruit dans la première moitié du XVIème siècle, à l'initiative du même commanditaire, l'abbaye de Breteuil. La réédification de robustes clochers-tours en façade occidentale semble d'ailleurs correspondre à une constante architecturale chez les maîtres d'oeuvre des églises rurales de cette région au début du XVIème siècle.

Le clocher de l'église de Chaussoy présente toutes les caractéristiques des clochers picards implantés à cette époque et offrant une subtile association entre les éléments stylistiques du Gothique Flamboyant et de la Renaissance:

-rampants à "capperons" sommant les contreforts, eux-mêmes scandés de larmiers,
-portail principal formé d'un arc en anse de panier à moulurations prismatiques,
-archivoltes amorties en larmier,
-toiture pyramidale du clocher.

Tout concourt à affirmer le vocabulaire stylistique de la première moitié du XVIè siècle.

Les seuls éléments ornementaux se situent au-dessus et de part et d'autre du portail et se composent de trois niches abritant jadis (dans la niche au dessus du portail) la statue de saint Denis céphalophore (portant sa tête), et sans doute (dans les niches encadrant le portail), les compagnons des saint Denis, saint Rustique et saint Eleuthère. Ces niches sont couronnées de dais, eux-mêmes délicatement ciselés de petites niches en lesquels s'inscrivent d'élégantes figurines. Contrairement aux niches latérales, le socle de la niche centrale est soutenu par un cartouche où est représentée une croix. Ce cartouche est porté par deux anges.

Ce décor mi-Flamboyant, mi-Renaissance forme la seule parure sculptée d'une tour dont la robuste et austère élévation n'est atténuée que par les lignes des larmiers.

A l'intérieur, la très forte dénivellation qui caractérise l'implantation de l'église se traduit d'emblée par les onze degrés qu'il faut descendre pour accéder au niveau du sol actuel de la nef. Les imposants contreforts qui soutiennent la face est du clocher et qui, de part et d'autre d'un arc ogival à moulurations prismatiques, délimitent l'entrée de la nef, renforcent l'impression de puissance qui émane du clocher-tour. Ces contreforts reposent sur de piles cylindriques à base buticulaire. Deux autres piles cylindriques trapues,

également à base buticulaire, soutiennent la tribune et présentent de notables similitudes avec les piles des arcs ogivaux séparant la nef du collatéral nord.

Quant au vestibule du clocher, il est couvert d'une voûte sur croisées d'ogives à moulurations prismatiques avec clef ornée d'un cuir découpé portant jadis des armes seigneuriales peintes en lesquelles certains auteurs ont cru reconnaître les armes des Gouffier, seigneurs du lieu à partir des années 1560.

Les trois premières travées de la nef, ainsi que, semble-t-il, l'ensemble du collatéral nord, ont été également reconstruits dans la première moitié du XVIème siècle. Le mur latéral sud est percé de trois larges baies à remplage* flamboyant et archivolte amortie en larmier. La sacristie accolée au flanc nord du chœur, doit dater de la même époque, comme en témoigne la statue polychrome adossée à son mur latéral extérieur, ainsi que sa baie ogivale à large ébrasement. Les travaux de la nef ont été sans doute achevés peu avant 1546 si l'on considère que la mise en place du retable en pierre polychrome ornant l'autel latéral nord pourrait correspondre à la conclusion ornementale de cette campagne de construction.

Ce retable fut offert à l'église Saint-Denis en 1546 par Valeran Le Caron, lieutenant de la seigneurie d'Epagny,. Ce retable Renaissance se compose de trois divisions horizontales superposées: un registre inférieur représentant la Dormition de la Vierge; un registre supérieur beaucoup plus développé représentant une Vierge de Piété (pieta), entourée de saint Jean et de Marie-Madeleine; enfin trois édicules couronnant le retable et abritant trois statues: au centre, le Christ ressuscité, à gauche saint Denis céphalophore; à droite saint Michel terrassant le démon. Les trois divisions sont délimitées horizontalement par un stylobate (partie inférieure) et deux entablements ornées de motifs Renaissance et verticalement par une superposition d'ordres formée de colonnettes cannelées.

Ajoutons enfin que le chœur médiéval est très sensiblement incliné vers le nord par rapport à l'axe de la nef. L'ensemble des ouvrages de reconstruction du XVIème siècle utilisèrent, comme au Moyen Age, le calcaire dur issu des carrières d'Epagny et de La Faloise. Au cours des travaux de reconstruction, on n'hésita d'ailleurs pas à utiliser ici et là des éléments de réemploi provenant de l'édifice médiéval. C'est ainsi qu'un faisceau de trois chapiteaux du XIIIème siècle, à crochets et feuillage, fut réutilisé comme base de l'un des contreforts épaulant le mur sud de la nef.

On ignore tout des travaux effectués en l'église aux XVIIème et XVIIIèmes siècle, si ce n'est le déplacement de la porte percée dans le mur sud de la nef. Le déplacement plus à l'ouest de cette ouverture, dont le linteau porte la date de 1710, nécessita l'obturation partielle de l'une des baies flamboyantes. On peut supposer, néanmoins, que compte tenu du défaut absolu de ressources de la fabrique paroissiale, le monument dut connaître alors un sensible dégradation.

En revanche, les travaux réalisés sur l'édifice au XIXème siècle nous sont beaucoup mieux connus (ADO, série O). Dès 1803, on procéda à divers ouvrages: reconstruction du pignon ouest du collatéral, réfection du versant nord de la toiture en tuiles de la nef, ainsi qu'une partie du versant sud. Enfin ouverture d'une tranchée de 80 pieds de long et de 6 de large (24 m x 1,80 m) "pour rendre l'église plus saine et pour la plus grande solidité de la muraille vers le nord". Les entrepreneurs, issus du crû, se nommaient Lardenois, maçon; Warmé, couvreur de tuiles; Reusse, charpentier.

En 1809-1811, de très importants travaux de réparation furent entrepris. La commune, ne pouvant subvenir à de telles dépenses, qui s'élevaient à 1191 Frs demanda

au préfet l'autorisation de vendre une parcelle de marais communal "à faculté de tourber", afin de permettre le financement des travaux. La quasi-totalité des restaurations du XIXème siècle devait être, par la suite, financée de la sorte. Rappelons d'ailleurs que l'exploitation de la tourbe connut un essor particulièrement florissant en cette vallée tout au long du XIXème siècle.

Les travaux de 1809-1811 consistèrent essentiellement en l'exhaussement de quatre mètres du mur nord du collatéral et de deux mètres de celui de la nef. "Cet exhaussement sera d'un grand avantage pour la sûreté et la salubrité de l'église…" Outre ce relèvement, des ancrages en fer furent disposés en divers endroits afin de consolider les maçonneries qui menaçaient de se déverser. Enfin, on travailla également à la restauration du clocher. L'édifice était alors dans un tel état de délabrement qu'il ne pouvait "être apporté le moindre retard à faire faire ces réparations sans s'exposer à l'entière reconstruction d'une église neuve". Les travaux furent exécutés par François Legrand, "carlier" à Chaussoy.

De nouveaux et coûteux travaux furent effectués en 1822-1824, pour un montant global de 3800 Frs. Un rapport rédigé en 1821 par l'architecte amiénois Jean-Baptiste Marest fît valoir "..que la voûte du chœur construite en pierre, de forme dite voûte d'arrête, était viciée en majeure partie, et que la naissance des nervures qui se réunissent sur le pilier intérieur côté sud, était, ainsi que partie adjacente du mur de face, corrompue par les eaux pluviales et calcinée sur environ deux mètres de hauteur……Les contreforts contrebutant cette voûte côté sud étaient également gravement "lézardés et corrompus" dans toute leur hauteur, ainsi que d'autres contreforts soutenant le mur de la nef sur la même face. Enfin, le défaut d'écoulement des eaux pluviales au pied des murs latéraux de la nef provoquait de telles dégradations qu'il s'avérait impératif de "couper" le sol extérieur de manière à éloigner ces eaux". La voûte du chœur étant proche d'une ruine totale, l'architecte Marest proposa de lui substituer un berceau de charpente revêtu de paillis. Cette proposition ne fut que partiellement suivie puisqu'on remplaça la voûte par un simple plafond de paillis rigoureusement plan. L'église fît encore l'objet de travaux en 1830-1833 dirigés par Marest (comme en 1822-1824).

En 1876-1877, deux cataclysmes naturels endommagèrent gravement l'édifice. En mars 1876, un ouragan emporta une partie de la toiture. Les réparations n'étaient pas encore achevées qu'en juin 1877, le monument fut touché par la foudre. Le clocher pâtit notablement de ce sinistre: une partie de la toiture fut arrachée, les assises supérieures des maçonneries furent lézardées. L'ensemble des couvertures de l'église durent alors être reprises et les travaux furent achevés en 1879. Parallèlement à ces importantes réparations, l'ornementation intérieure fut en grande partie renouvelée vers la même époque. C'est ainsi que l'arc triomphale et les parois du chœur furent ornés de pittoresques peintures murales en trompe-l'œil: fausses baies formant triplet sur la paroi du chevet, poutre de gloire, etc….(les motifs utilisés reprennent la décoration Renaissance du retable: succession de losanges et de cercles). C'est également à cette époque que la travée est du collatéral nord, à l'usage de chapelle seigneuriale fut entièrement redécorée dans le style néo-Renaissance sous les auspices des Morgan, châtelains du lieu. En outre, une grande partie de la statuaire fut remplacée à l'exception des pièces et des objets anciens les plus remarquables datant, pour la plupart, du XVIème siècle. Enfin tous les vitraux du chœur et de la nef furent renouvelés, suite aux dons généreux de fidèles, entre 1887 et 1900: leur exécution fut confiée au maître-verrier Ludovic Latteux du Mesnil-Saint-Firmin (Atelier Latteux-Bazin, Oise).

L'église de Chaussoy-Epagny, isolée de toute habitation, a su préserver jusqu'à aujourd'hui la qualité et l'authenticité d'un site naturel admirable, dominant le sillon verdoyant de la Noye et de ses marais. L'implantation du monument en un terrain fortement pentu marque de façon caractéristique l'ancrage naturel et historique du

sanctuaire et de l'église face à la vallée et face au plateau. L'impérieuse silhouette de son clocher XVIème renforce en outre l'importance visuelle de cet édifice, visible de fort loin. Enfin l'église a conservée la clôture végétale et minérale de son ancien cimetière qui recèle encore de fort beaux monuments funéraires (croix fleurdelisée XVIème; stèle à acrotères néoclassique et sarcophage du XIXème) hélas très menacés.

Depuis environ trois ans, s'opère, sous la houlette d'un maire peu sensible à la qualité du monument et de ses abords, un grignotage sournois de l'environnement de l'église: construction d'un bâtiment industriel à flanc de coteau en bordure de la route menant de Chaussoy à Epagny; aménagement de courts de tennis et d'un terrain de football à cent mètre du monument sans aucun traitement paysager compensatoire. Aujourd'hui c'est un projet de zone pavillonnaire qui devrait voir le jour à 300m à l'ouest de l'église et dans le champ de visibilité direct de celle-ci. Ce projet, s'il venait à terme, dénaturerait définitivement l'environnement du sanctuaire, dont le classement vient d'être demandé par une association de sauvegarde du patrimoine local.

Indépendamment de ces considérations, l'église de Chaussoy-Epagny parait intrinsèquement justifier, sans nul doute, une mesure de protection au titre des monuments historiques de par son intérêt archéologique, ses qualités architecturales et par sa représentativité historique comme sanctuaire de versant de vallée (caractéristique des églises du Val de Noye). Un chœur XII-XIIIème siècle de belle venue, une vigoureuse empreinte Flamboyante et Renaissance, plaident largement en faveur d'une inscription de ce remarquable édifice, et permet de s'interroger sur l'éventualité d'une proposition de classement. L'accompagnement funéraire et paysager de l'église que constitue son ancien cimetière mériterait également de faire l'objet d'une mesure de protection juridique particulière

* *Archivolte:* Motif mouluré ornant l'extérieur de l'arc d'une baie, fenêtre ou porte et formant saillie sur le nu du mur

**Modillons:* Eléments ornementaux linéaires situés sous la corniche d'un mur
**Mur gouttereau:* Mur portant un gouttière, ici mur latéral
**Remplage:* réseau de moulures de pierre garnissant une ouverture, portant souvent des vitraux

Arrêté de classement du 12 août 1993

REPUBLIQUE FRANCAISE

PREFECTURE DE LA REGION PICARDIE

Le Préfet
de la Région Picardie
Préfet de la Somme
Officier de la Légion d'Honneur

VU la loi du 31 décembre 1913 sur les Monuments Historiques notamment l'article 2, modifiée et complétée par les lois des 23 juillet 1927, 27 août 1941, 25 février 1943 et 30 décembre 1966 et les décrets modifiés du 28 mars 1924 et n° 61.428 du 18 avril 1961 ;

VU le décret n° 82.390 du 10 mai 1982 modifié relatif aux pouvoirs des Préfets de Région ;

VU le décret n° 84.1006 du 15 novembre 1984 relatif au classement parmi les Monuments Historiques et à l'inscription sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques ;

VU le décret n° 84.1007 du 15 novembre 1984 instituant auprès des Préfets de Région une Commission Régionale du Patrimoine Historique, Archéologique et Ethnologique ;

La Commission Régionale du Patrimoine Historique, Archéologique et Ethnologique de la Région de Picardie entendue, en sa séance du 9 décembre 1992 ;

VU les autres pièces produites et jointes au dossier ;

CONSIDERANT que l'église de Chaussoy-Epagny (Somme) présente au point de vue de l'histoire et de l'art un intérêt public en raison de l'importance historique toute particulière de son implantation et de la très grande représentativité stylistique de ses différentes campagnes de construction (notamment celle du XVIè s).

ARRETE

ARTICLE 1er

Est inscrite sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques l'église de Chaussoy-Epagny (Somme) en totalité, avec la partie ancienne du cimetière qui l'environne, figurant au cadastre section Z,
parcelles 81, d'une contenance de 54a 65ca,
et 133, d'une contenance de 4a 95 ca,
et appartenant à la commune de Chaussoy-Epagny, propriétaire depuis une date antérieure au 1er janvier 1956.

ARTICLE 2

Le présent arrêté, dont une ampliation certifiée conforme sera adressée au *Ministre chargé de la Culture et de la Francophonie, sera publié à la conservation des hypothèques de la situation de l'immeuble inscrit, et au recueil des actes administratifs de la préfecture du département concerné.*

ARTICLE 3

Il sera notifié au Préfet du département de la Somme, au Maire de la commune de Chaussoy-Epagny, qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Pour ampliation
Le chargé de mission

Pour le Préfet
Le Directeur des Services du Secrétariat Général
pour les Affaires Régionales

D. BRASSART

Fait à Amiens, le 12 août 1993.

Le préfet de la région Picardie

PREFECTURE DE LA REGION PICARDIE

Michel DESMET

LISTE
DES OBJETS MEUBLES
OU
IMMEUBLES PAR DESTINATION
CLASSÉS PARMI LES MONUMENTS HISTORIQUES
DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SOMME

(ARRÊTÉE AU 1er JANVIER 1971)

Localité	Édifice	Libellé de l'arrêté de classement	Date de l'arrêté
CERISY-GAILLY.... (C. BRAY).	Église (M. H.)...	Saint Georges, statue, bois doré, XVIIe siècle.	25– 4–1908
		La Descente de Croix, bas-relief, pierre, XVIe siècle.....	4– 1–1915
		La Visitation, l'Annonciation, le Christ au mont des Oliviers, trois panneaux sculptés, bois, XVIIIe siècle (dans le chœur).....	4– 1–1915
CHAMPIEN..... (C. ROYE).	Église.....	La Bienheureuse Marguerite d'Autriche, toile, par le frère André, 1742 (disparue).	25– 4–1908
		Saint Jérôme, toile, fin du XVIIe siècle (disparue).....	20– 6–1911
		La Présentation de la Vierge, toile, XVIIIe siècle (disparue).....	20– 6–1911
		La Mise au tombeau, toile, début du XVIIIe siècle (disparue).....	20– 6–1911
		Deux apôtres en buste, toiles, XVIIIe siècle (disparues).....	20– 6–1911
CHAUSSÉE-TIRANCOURT (LA). (C. PICQUIGNY).	Église.....	Vierge à l'Enfant, saint Martin, statues encadrant le maître-autel, bois polychromé, XVIIIe siècle.....	25– 3–1917
		Boiseries du chœur, XVIIIe siècle.....	1– 8–1939
	Chapelle du cimetière.	Peinture murale : Christ de Pitié, 1579.	25– 3–1917
CHAUSSOY-ÉPAGNY. (C. AILLY-SUR-NOYE).	Église.....	Retable, pierre sculptée et polychromée, 1546.....	25– 9–1905
		Saint Firmin et un donateur, panneau peint, XVIe siècle	25– 5–1907
		Saint Denis, statue, pierre, XVIIe siècle.	25– 5–1907
CAILLY..... (C. ROSIÈRES).	Presbytère.....	Anciens fonts baptismaux, pierre sculptée, XIIIe siècle (disparus).....	21– 2–1907
CITERNE..... (C. HALLENCOURT).	Église.....	Saint Nicolas, statue, pierre, XVIe siècle.	21– 2–1907
		Vierge à l'Enfant assise, statue, bois, XVIe siècle.....	12– 7–1912
		Saint Pierre en pape, statue, bois, XVIe siècle.	12– 7–1912

Rétable de la Vierge

Statue de Saint Denis

Saint Nicolas et un donateur (par erreur le classement mentionne saint Firmin)

Blason sur la clé de voûte sous le clocher

(à 8 m au dessus du pavage du vestibule d'entrée)

Ce blason peut se définir comme suit:

Ecartelé en 1 et 4 de Gouffier,
en 2 et 3 de Montmorency
Deux blasons sont posés sur le tout
à gauche de Courteville
à droite de Crévecoeur

Nous savons que Guillaume Gouffier de Bonnivet (1488-1525), favori de François 1er qui lui confia de hautes responsabilités, était le fils de Guillaume Gouffier (1435-1495) et de Philippine de Montmorency. Ces deux familles sont bien représentées sur notre blason.

Ce Bonnivet, puisqu'il est davantage connu sous ce patronyme que sous celui de Gouffier, était un personnage très important. Brantôme le décrit ainsi: *"…il fût en bonne réputation aux armées et aux guerres, au-delà des monts où il fit son apprentissage; et pour cela, le Roi François 1er le prit en grande amitié, étant d'ailleurs de fort gentil et subtil esprit et très habile, fort bien disant, fort beau et agréable, comme j'ai vu par son portrait".*

François Clouet en a exécuté son portrait à l'âge de 28 ans en 1516.

Le Dictionnaire de la Noblesse de M de la Chesnay-Desbois (seconde édition 1774), nous renseigne sur la lignée des Gouffier.

- **François Gouffier** (15?? – 1594) dit Gouffier le jeune, Marquis de Deffends, Seigneur de Crévecoeur, de Bonnivet, de Thois
- **Charles Maximilien Gouffier** (1561-1588) Seigneur d'Epagny
- René Gouffier (1586-1670) Seigneur d'Epagny et de Courteville
- **Charles Henri Gouffier** (16?? – 1641), Seigneur d'Epagny

Certaines chroniques mentionnent un "marquis d'Epagny". Ce titre de noblesse, précise le dictionnaire Robert, dans la hiérarchie nobiliaire, prend rang après le duc et avant le comte.

Fabien Lehouelleur, de Berny-sur-Noye a étudié ce blason et ses origines. Il pense que les commanditaires probables du blason pourraient être Charles-Maximilien ou René son fils.
Il ne serait pas impossible que la sculpture du blason ait été effectuée après la construction du clocher sur la clé de voûte existante.

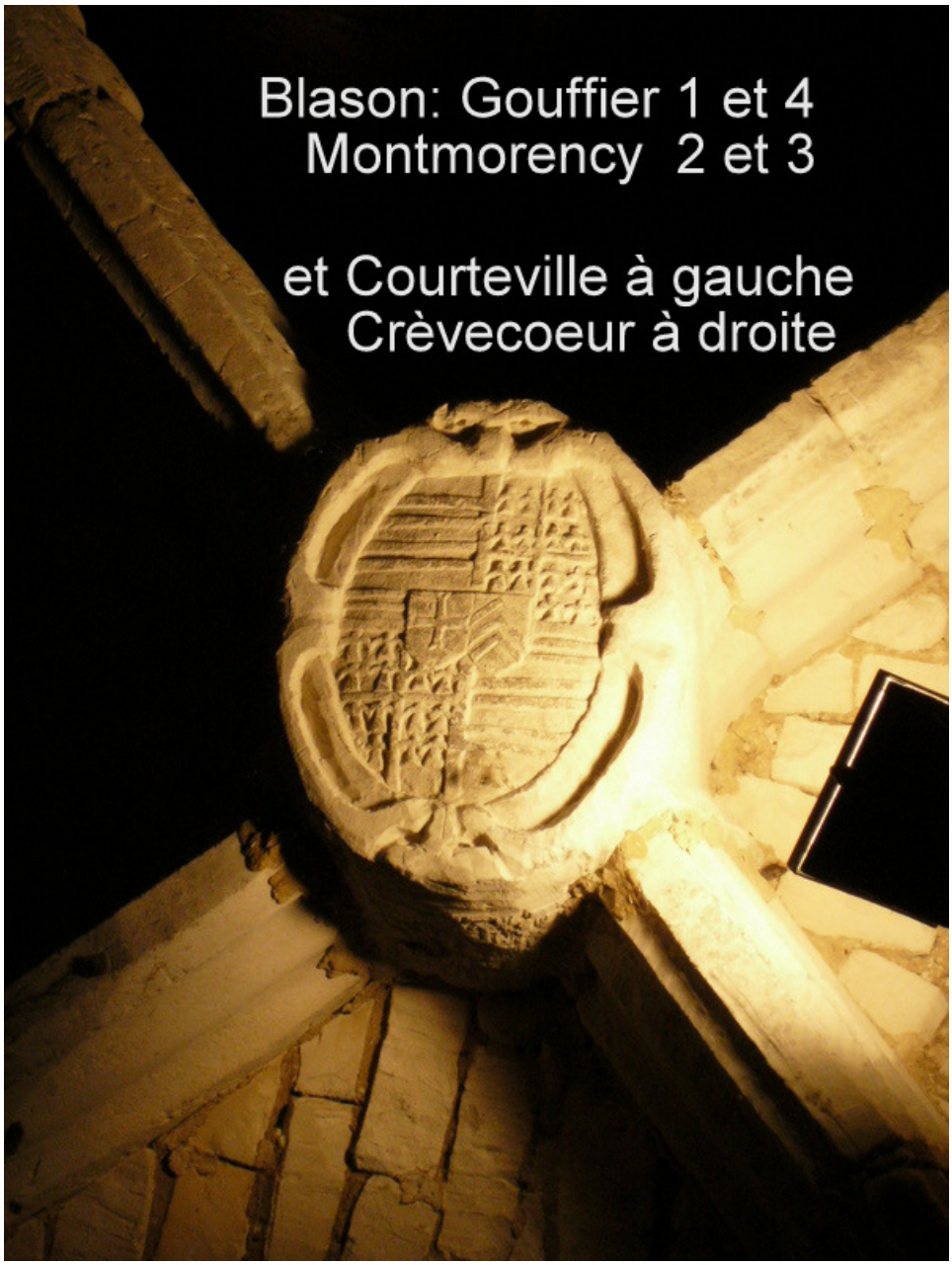
Blason: Gouffier 1 et 4
Montmorency 2 et 3
et Courteville à gauche
Crèvecoeur à droite

La Société des Antiquaires de Picardie, fondée en 1836, publie en deux tomes « La Picardie historique et monumentale » entre 1897 et 1903.
Plusieurs rédacteurs contribuent à cette œuvre. Robert de Guyencourt rédige le chapitre consacré à l'église de Chaussoy-Epagny.

Eglise de Chaussoy-Epagny

CHAUSSOY-ÉPAGNY

A distance égale entre le village de Chaussoy et celui d'Épagny son annexe, au sommet d'une colline d'où l'on contemple l'un des plus beaux aspects de la vallée de la Noye, se dresse, isolée dans la campagne, une église entourée d'un cimetière.

Ce monument, malgré son clocher imposant et quelques parties datant du XII[e] siècle, ne retiendrait pas longtemps l'attention des archéologues, si l'un de ses autels ne possédait un rétable dont nous allons tenter la description.

C'est une œuvre de pierre adossée contre l'extrémité de la nef, près l'arc triomphal qui conduit au chœur. Elle surmonte un autel extrêmement simple, formé par un massif de pierres maçonnées que recouvre une belle table monolithe sans ornements. Le rétable, d'après l'inscription qu'il porte, fut érigé en 1546 aux frais de Waleran le Caron lieutenant de la seigneurie d'Épagny.

Son stylobate, posé immédiatement sur la table de l'autel, est orné de quelques rosaces inscrites dans des cercles ou des losanges. A ses extrémités s'élèvent des pilastres contre lesquels sont appliquées des colonnettes cannelées et à moitié engagées. Leurs chapiteaux soutiennent un entablement décoré de rinceaux ainsi que d'une tête de chérubin et muni, en son milieu, d'une saillie en forme de

demi cercle. Le tout encadre un bas-relief représentant le trépas de la Sainte-Vierge.

La mourante est étendue sur un lit surmonté d'un baldaquin. Saint Pierre, penché vers elle, la bénit avec un goupillon, et de la main gauche tient une pyxide conique. Un apôtre est agenouillé au pied du lit, et les autres se groupent à l'entour. Au premier plan, l'un d'entre eux avive de son souffle les charbons déposés dans un encensoir. Près de lui on remarque un bénitier et un chandelier de forme singulière.

Retable de Chaussoy-Epagny

Au-dessus de l'entablement est placée une statue de la Vierge tenant sur ses genoux le corps du Christ entre saint Jean et la Madeleine, reconnaissable au vase qu'elle porte à la main. Des colonnes semblables à celles qui accompagnent le bas-relief inférieur, mais de hauteur plus grande, encadrent le second groupe de sculptures et supportent de même un entablement où reparaissent les rosaces déjà signalées sur le stylobate.

Trois édicules se dressent au sommet du rétable. Celui du centre, — le plus important, — est pourvu de deux colonnettes et d'un fronton très ornementé. Il abrite une représentation du Christ ressuscité. Les deux autres, placés latéralement, sont du même genre. On y voit d'un côté, la statuette du patron de l'église, saint Denis, portant sa tête entre ses mains, et de l'autre, saint Michel terrassant le démon. Tout cet ensemble de sculpture polychromée est d'une exécution relativement bonne et parfaitement conservé.

Examinons maintenant l'église de Chaussoy-Épagny.

Ce monument rappelle par sa position les églises du prieuré d'Airaines et de Becquigny. Comme celles-ci il a conservé des portions notables qui datent du XII^e^ siècle, bien que la plus grande partie de l'édifice ait été reconstruite au XVI^e^ siècle.

Au-dessus de l'entrée principale du côté de l'ouest, se dresse la tour du clocher (1), puis vient la nef. Un seul collatéral étroit l'accompagne du côté

(1) D'après un graffite relevé sur un contrefort de ce clocher, il fut terminé en 1559. Comme le reste de l'édifice il est en pierres excellentes, extraites des carrières mêmes de Chaussoy-Epagny. Une tourelle contenant l'escalier est accolée à sa façade méridionale. La nef aurait été construite en 1546.

de l'évangile; le chœur rectangulaire (1) en est séparé par un arc triomphal.

Le portail principal, arqué en anse de panier, est bordé de moulures prismatiques. Il est surmonté d'un socle sur lequel on distingue un cartouche chargé d'une croix placée entre les images de la Vierge et de saint Jean. Un dais de style Renaissance s'élève au-dessus. Il est orné de petites figurines d'un joli travail. Deux socles et deux dais presque semblables, mais de dimensions plus petites sont disposés de part et d'autre du précédent, dans les encoignures formées par la paroi de la tour et les puissants contreforts qui la cantonnent.

La façade méridionale de la nef n'offre rien de remarquable. Nous signalerons toutefois l'un de ses piliers-butants dont la base repose sur un groupe de trois beaux chapiteaux accolés, provenant de quelque monument détruit. — Les feuillages dont ils sont décorés peuvent faire attribuer leur sculpture à la fin du XIII^e^ siècle.

Un peu plus loin la muraille est un reste de l'édifice qui précéda l'église actuelle et date du XII^e^ siècle; elle est traversée dans toute sa largeur par deux moulures ornées de denticules et vient s'appuyer, à l'est, contre un pilier-butant à talus peu accentués qui fut construit à la même époque.

Le chœur étant un peu plus étroit que la nef il s'en suit que sa façade méridionale est en retrait par rapport à l'alignement du vaisseau principal. Cette façade est ajourée par deux fenêtres en tiers-point. Une moulure très simple et peu saillante les contourne en archivolte et règne d'un bout à l'autre de la paroi. Plus haut, on voit une série de modillons variés. Plusieurs sont décorés de visages humains, de quatrefeuilles, etc. Du reste, au lieu de corniche, deux assises de pierres les surmontent actuellement et semblent prouver ainsi l'exhaussement de la construction.

Le chevet rectiligne de l'église est percé d'une seule fenêtre, plus grande, mais de même forme que les précédentes.

Sans nous attarder à examiner la façade septentrionale du monument, hâtons-nous d'y pénétrer par le portail principal.

Une descente de trois degrés mène d'abord à un palier, sorte de vestibule qui occupe tout le dessous du clocher. Il est voûté sur ogives à l'intersection desquelles on distingue à peine un blason dont la peinture est fort alterée. Cet écusson écartelé semble, aux premier et quatrième quartiers, présenter les armes de la famille Gouffier (2) qui a possédé le domaine de Chaussoy-Epagny.

Plusieurs inscriptions gravées sur les murailles indiquent en ce lieu les sépultures de diverses personnes, entre autres d'un soldat prussien mort à Chaussoy-Epagny, le 20 novembre 1815.

Une seconde descente de huit marches conduit dans la nef. Celle-ci ne présente rien de remarquable. Elle est recouverte d'une voûte plafonnée et éclairée du côté du midi par trois fenêtres ogivales (3) dont les remplages du XVI^e^ siècle sont de la forme la plus banale.

De l'autre côté, le collatéral, beaucoup plus moderne, reçoit aussi la lumière par trois fenêtres sans ornements.

Trois arcades en tiers-point séparent la nef du bas-côté. Elles sont soutenues par deux courts piliers cylindriques dont les bases paraissent appartenir au XVI^e^ siècle, tandis que leurs larges chapiteaux à corbeilles écrasées et munies d'une

(1) La déviation de l'axe du chœur vers le nord, est assez prononcée.

(2) Les deux autres quartiers doivent porter les armes de Montmorency. V. Lamorlière. Familles illustres, art. Gouflier.

(3) L'une de ces fenêtres a été modifiée au XVIII^e^ siècle quand on installa au-dessous une petite porte latérale.

simple feuille disposée seulement sous les deux angles du tailloir faisant face à la nef, donnent l'impression d'une époque beaucoup plus reculée.

On remarquera dans le chœur la largeur des ébrasements évasés des fenêtres du XII^e^ siècle, ainsi que leurs talus. Le tout a du reste été remanié. — Du côté de l'évangile, près de l'autel est située une chapelle seigneuriale qui communique avec le sanctuaire par une vaste baie rectangulaire ornée, en son milieu d'un pendentif où est placée une statuette de la Sainte-Vierge (1). Bien qu'elle rappelle l'art du XVI^e^ siècle, la décoration de cette entrée est absolument moderne.

Non loin du rétable qui motiva cette notice, une inscription gravée sur la muraille relate la fondation d'une confrérie sous le patronage de sainte Anne. Une jolie statuette en bois de cette sainte est aussi conservée dans l'église. A noter encore la peinture sur panneau qui décore un autel secondaire dans la nef. C'est le volet d'un triptyque de la fin du XVI^e^ siècle où l'on distingue saint Nicolas présentant un donateur. Celui-ci porte le costume ecclésiastique; il est agenouillé sur un prie-Dieu recouvert d'une housse où un écusson sommé d'une mitre et d'une crosse se détache en camaïeu. Le blason est chargé d'un coq (2). L'église de Chaussoy possède ce tableau depuis quelques années seulement et son origine est inconnue. Signalons encore une belle statue de pierre représentant saint Denis, placée derrière le maître-autel où elle fait pendant à une sainte Barbe (3).

Saint Denis et ses compagnons, Rustique et Eleuthère sont en effet les patrons de la paroisse de Chaussoy-Epagny. Rattachée actuellement au doyenné d'Ailly-sur-Noye, elle faisait partie sous l'ancien régime de celui de Moreuil (4) et l'abbé de Breteuil jouissait du droit de présentation à la cure. Primitivement, selon une tradition locale, l'église n'aurait été qu'une simple chapelle qui ayant été conservée forme le chœur actuel. — Nous avons constaté en effet que celui-ci remonte au XII^e^ siècle, pourtant ses dimensions semblent prouver qu'il fit toujours partie d'un monument assez important (5). — La nef lui fut annexée en 1546.

Dans le cimetière qui entoure l'édifice existe encore une pierre tombale du XVI^e^ siècle. Elle est ornée d'une grande croix en relief, formée par deux moulures cylindriques qui se croisent. Ses extrémités sont terminées par des fleurs-de-lis.

Ajoutons que des sépultures fort anciennes, probablement même mérovingiennes, ont été signalées en grand nombre à proximité de l'église de Chaussoy-Epagny. Plusieurs de ces tombes furent fouillées en 1884 (6).

R. DE GUYENCOURT.

(1) La famille de Morgan qui possède le château de Chaussoy, jouit actuellement de cette chapelle.

(2) La famille de Vogüé, originaire du Vivarais, porte : d'azur au coq d'or creté et oreillé de gueules (V. Dubuisson, Armorial alphabétique, etc.).

(3) A noter encore un joli bénitier du XVI^e^ siècle et une petite figurine de pierre scellée dans la muraille de la sacristie où elle a été rapportée. — Cette statuette ne possède plus les caractéristiques qui auraient servi à la faire reconnaitre.

(4) Chaussoy-Épagny est parfois désigné dans les actes anciens sous le nom de Chaussoy-Damehaut.

(5) Le pignon occidental du chœur qui se dresse au-dessus de l'arc triomphal, est surmonté extérieurement d'une petite croix de pierre.

(6) Voir *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie,* t. XV, p. 216.

Panneau touristique

En 1996, le Conseil Régional de Picardie finance la production d'un ensemble de panneaux touristiques, sur pieds de 60 cm par 100 cm. Deux de ces panneaux concernent notre commune : l'un le château, l'autre notre église. Le maire refusera que soit implanté le panneau de l'église car le classement de 1994 y est mentionné. Classement dont, contre toute logique ou simple honnêteté, il niera la réalité car ce classement allait à l'encontre de ses projets de lotissement à proximité de l'église

LE CONSEIL RÉGIONAL DE PICARDIE

Chaussoy-Épagny-Hainneville

Église Saint-Denis

The Church of St. Denis

La nef.
The nave.
© Pierre GRAMAL

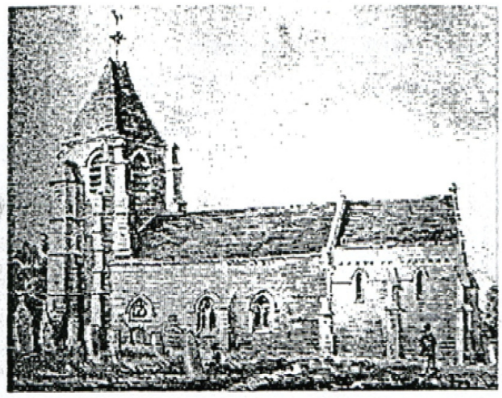

L'église en 1877 (aquarelle d'Oswald Macquerron).
The church in 1877 (watercolour by Oswald Macquerron)
© P. GRAMAL

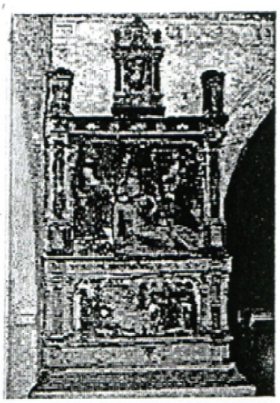

Le retable.
The altar-piece.
© Pierre GRAMAL

Curieusement isolée au sommet d'une colline d'où l'on peut contempler la vallée de la Noye, l'église de Chaussoy-Épagny, construite en calcaire dur issu des carrières locales d'Épagny et de La Faloise, se dresse en fait à égale distance des trois hameaux de Chaussoy, Épagny et Hainneville qui composaient à l'origine la paroisse. Maintes fois réparée ou remaniée au cours des siècles, elle conserve la trace des diverses campagnes de travaux dont elle a été l'objet jusqu'à la fin du XIXe siècle.

Le chœur à chevet plat, percé de baies étroites et décoré d'un cordon de modillons à masques humains et motifs géométriques, ainsi que la partie orientale du mur sud de la nef sont les derniers témoins de la campagne de travaux entreprise durant le dernier quart du XIIe siècle par le monastère bénédictin de Breteuil (Oise) dont dépendait l'église.

Après la guerre de Cent Ans et les luttes franco-bourguignonnes qui suivirent, l'édifice, laissé sans entretien pendant près de deux siècles, se trouvait dans un triste état. L'abbaye de Breteuil procéda alors à sa reconstruction, en conservant toutefois les parties qui pouvaient être réparées et en n'hésitant pas à remployer les matériaux des parties ruinées : ainsi l'on remarque, à la base d'un des contreforts de la nef, du côté sud, un faisceau de trois chapiteaux à crochets et feuillage du XIIIe siècle, provenant probablement de l'ancienne nef. Celle-ci fut en effet entièrement reconstruite durant la première moitié du XVIe siècle et on lui adjoignit un collatéral, au Nord. Les travaux étaient probablement achevés en 1546, date à laquelle on installa le retable de pierre polychrome qui orne encore aujourd'hui le mur séparant la nef du chœur. On poursuivit les travaux par le puissant clocher-porche, qui présente une ornementation alliant subtilement le style flamboyant à celui de la Renaissance.

Durant la première moitié du XIXe siècle, une dernière grande campagne de travaux dirigée par l'architecte amiénois Jean-Baptiste Marest donna à l'église son aspect actuel. On surélèva tout d'abord les murs de la nef et du collatéral nord. Puis les voûtes d'ogives du chœur, qui menaçaient de s'écrouler, furent remplacées par un plafond de bois.

Enfin, au cours des années 1870-1880, on orna l'édifice d'étonnantes peintures murales en trompe-l'œil tandis que la travée orientale du collatéral nord, servant de chapelle seigneuriale, était redécorée dans un style néo-Renaissance sous les auspices de la famille Morgan, alors châtelaine de Chaussoy-Épagny. L'église est inscrite sur l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques depuis 1994.

A la partie inférieure du panneau touristique en français se trouvait le texte en anglais reproduit ci-dessous

The church of St Denis.

Curiously standing on a remote hill top with a nice view on the valley of the Noye the church of Chaussoy-Epagny was built with hard limestone from local quarries. It is equally distant from the three villages, Chaussoy, Epagny, Hainneville which made up the original parish. It was repaired and altered many times in the course of years and the various campaigns of work, until late 19 th century can be traced easily.

The square chancel and the eastmost part of the south side of the nave have narrow openings adorned by a course of modillions with masks or geometrical motifs. This is all that remains of the work undertaken in the last quarter of the 12 th century by the Benedictine monks of Breteuil (Oise) the patrons of the church.

After the Hundred Years War and the struggle between France and Burgundy the church which had not been kept in repair for nearly two hundred years was in very bad condition. Breteuil Abbey had it then rebuilt. Parts that could be repaired were saved and material from the ruined sections were reused. Note at the bottom of a buttress on the south side of the nave a bundle of three 13th century capitals with crockets and foliage probably from the old nave. The latter was thoroughly rebuilt during the first half of the 16th century and a north aisle was added. It was probably completed by 1546 when the coloured stone altar piece –still existant- was set against the chancel wall at the east end of the nave. The impressive western tower and porch came next. Their decoration is a subtle blend of flamboyant Gothic and Renaissance styles.

During the first half of the 19th century, heavy restoration work was undertaken by Jean-Baptiste Marest, an architect from Amiens, hence the present state of the church. The walls of nave and the north aisle were raised. The ribbed vaults of the choir, in danger of falling, were replaced by a paneled ceiling.

Finally, in the 1860's and 1870's, the surprising trompe-l'oeil murals were painted. The eastmost bay of the north side aisle, used as the squire's chapel, was decorated in renaissance style by the Morgan family, then landlords of the Chaussoy castle.

The church has been on the "Additional list of ancient monuments" since 1994.

Bulletin paroissial de janvier 1929 (grandeur nature)

Ce bulletin de 18 pages fourmille d'informations sur la vie de la paroisse : noms des enfants inscrits au catéchisme, liste des acteurs locaux dans la comédie « L'élève Caporal », fondation du cercle Notre-Dame. Les donateurs et leurs dons. Humour et jeux . Commentaires de l'Evangile. Article sur saint François de Sales. Initiation à l'Extême-Onction. Réflexions salutaires. Etc….

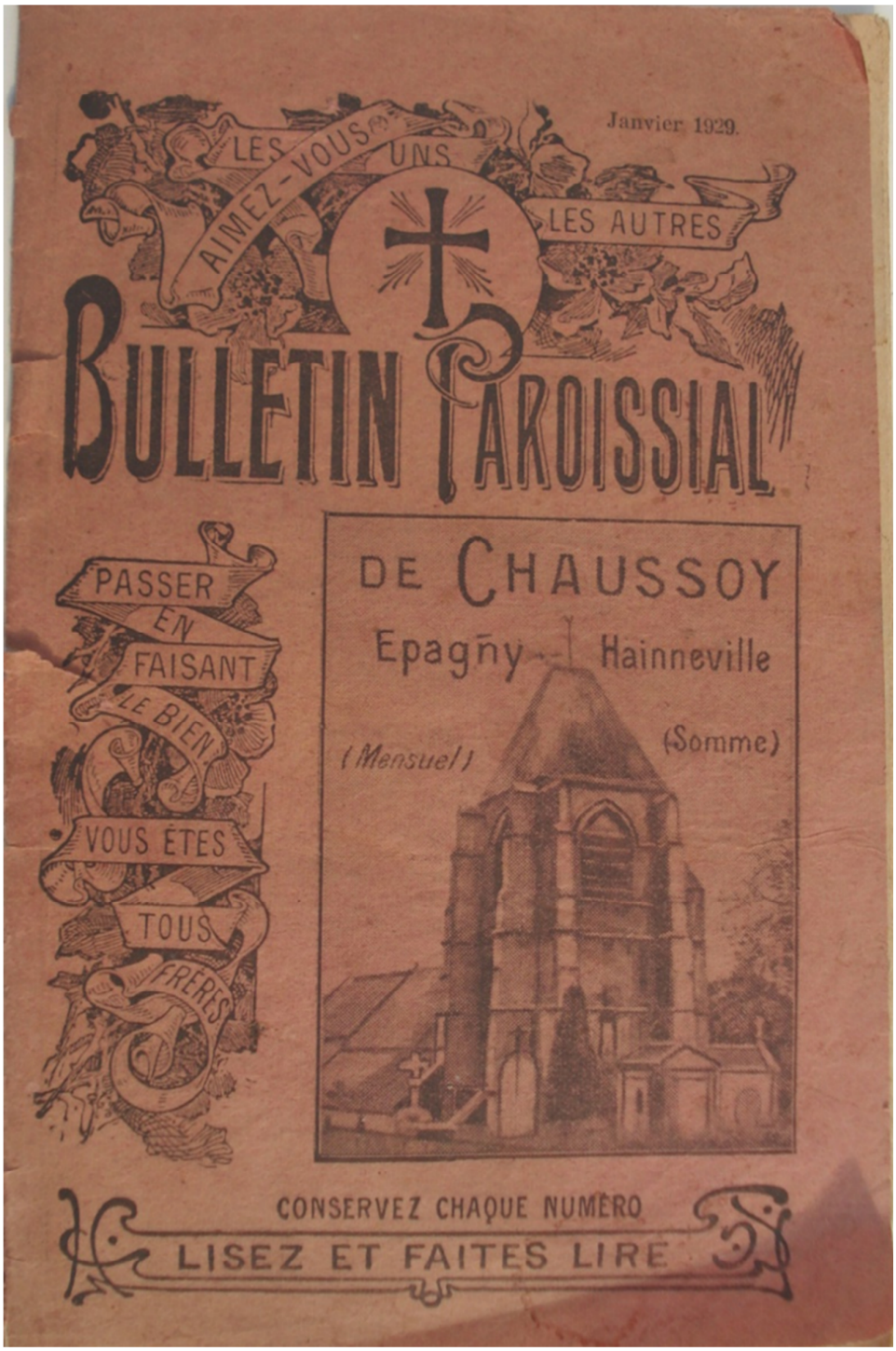

Eglise de Chaussoy

Mensurations

Facade nord	
Profondeur contrefort N-Est	112
Mur Chapelle du château	478
Porte chapelle du château	87
Mur sacristie	203
fenêtre sacristie	141
Mur de sacristie à fenêtre 3	447
Fenêtre 3	141
Mur de fenêtre 3 à fenêtre 2	333
Fenêtre 2	141
Mur de fenêtre 2 à fenêtre 1	328
Fenêtre 1	141
Mur nord des fonds baptism	332
Mur nord du clocher	450
Epaisseur contrefort Nord	138
Profondeur contrefort N-Ouest	173
	3645

Facade Ouest	
Profondeur contrefort Nord	170
Epaisseur contrefort N-Ouest	138
Mur au nord du Portail	137
Largeur du portail	157
Mur au sud du portail	137
Epaisseur contrefort S-Ouest	138
Mur ouest de la tourelle escalier	172
	1049

Facade Est	
Profondeur contrefort sud	129
Epaisseur contrefort sud-est	86
Mur du chevet	525
Epaisseur contrefort nord-est	85
Mur de la chapelle du château	460
	1285

Clocher	
Hauteur du clocher	2260
Croix et coq	300
	2560

Facade Sud	
Profondeur contrefort ouest (Sud)	167
Face sud tourelle escalier	215
Biais de la tourelle escalier 121 cm =	100
Mur sud du clocher	262
Epaisseur contrefort Sud-Est	136
Mur entre Contrefort et porte	144
Porte latérale	104
Mur sud de la porte au contrefort médian	643
Epaisseur contrefort médian	69
Mur sud du contrefort médian au mur du chœur	550
Epaisseur du mur entre nef et chœur	116
Mur sud du chœur entre début nef et contrefort médian	452
Epaisseur du contrefort médian du chœur	85
Mur sud du chœur du contrefort médian au Contrefort Sud	467
Epaisseur du contrefort Sud	85
Profondeur du contrefort Est (Sud)	120
	3715

Postface

Le recueil que vous venez de consulter est un assemblage de documents qui, éparpillés, risquaient de disparaitre.

Le résultat n'est peut-être pas très cohérent mais les informations ainsi réunies sont désormais sauvées.

Notre église mériterait une étude plus approfondie par des spécialistes. Des photos de meilleure qualité, des plans vraiment professionnels.

Le maitre-autel a son mystère : de quand date-t-il ? D'où vient-il ? Peut-être d'une abbaye.
La tribune semble avoir été construite au 19ème siècle ! Il serait bon d'éclaircir cette interrogation…et que penser de ces originales peintures en trompe l'œil !

Doivent être remerciés pour leur participation à ce travail parfois un peu ingrat :

- Gérard et Anne-Marie Tabuteau qui ont fourni un certain nombre de documents rares.
- Jacques Martin avait commencé à prendre des photos en couleurs de l'église il y a plus de 50 ans. Les trois statues volées en 1992,- qui se trouvaient au-dessus du confessionnal- peuvent aujourd'hui figurer dans ce recueil grâce à lui. Ses compétences en informatique ont permis d'améliorer certains clichés amoindris.
- Maitre D. Salomé, enfant de Chaussoy, nous a communiqué le registre du Conseil de Fabrique où son père avait siégé pendant de très nombreuses années. C'est une source d'informations très riche.
- Les services administratifs du Conseil général et du Conseil Régional ont également apporté leur concours chaque fois qu'ils furent sollicités.
- Nous devons un immense merci à la D.R.A.C. et en particulier à Jean-Charles Cappronnier pour une inscription particulièrement rapide de notre église à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques alors que la menace de dégâts irréparables se profilait.
- Enfin la mise en page informatique, travail long et méticuleux, a été réalisée par Christian de Caffarelli.

Puissent les informations désormais regroupées encourager à l'avenir de nouvelles contributions à une meilleure connaissance de notre très vénérable sanctuaire…

C'est mon voeu le plus cher.

Bruno Tabuteau

Janvier 2012.